Assemblée de la Transition

Rapport final | 2023-2024 | **www.uclouvain.be/transition**

© S. Pirlet

UCLouvain

UNIVERSITÉ EN TRANSITION

Table des matières

Édito 1

Contexte 3

Recommandations de l'Assemblée 5

1 **ENSEIGNEMENT** 7

Bilan 8

Défis 11

- Sortir des silos disciplinaires et adopter une vision systémique de la transition 11
- Mieux Informer les étudiant·es en améliorant la visibilité de l'offre de formation en développement durable et transition 13
- Mettre en pratique les enjeux de la transition dans l'enseignement 14
- Mutualiser les ressources et créer des synergies entre acteur·rices et entités 15
- Articuler les défis d'inclusivité et écologiques 16

2 **RECHERCHE** 19

Bilan 20

Défis 22

- Favoriser la recherche inter- et transdisciplinaire et sur des sujets de transition en créant du lien entre chercheur·euses ainsi qu'avec les acteurs sociétaux 22
- Valoriser les résultats de la recherche afin de garantir le passage d'une idée à une action sociétale 24
- Visibiliser les activités et les résultats des recherches interdisciplinaires et transdisciplinaires pour susciter de nouveaux projets interdisciplinaires 24
- Soutenir les activités et projets de recherche inter- et transdisciplinaires dans le champ de la transition aux niveaux académique, administratif, logistique et financier 26
- Maximiser le potentiel de la Ferme de Lauzelle comme facilitateur de la recherche inter- et transdisciplinaire en développement durable 28

3 MOBILITÉ 31

Bilan 32

Défis 34

- Améliorer les conditions de mobilité douce et multimodale 34
- Comprendre les besoins spécifiques de mobilité de chaque campus 37
- Mettre en place une juste politique de déplacements internationaux responsables 38
- Promouvoir une communication transparente et encourageante sur la mobilité durable, adaptée à chaque campus 41

4 PATRIMOINE BÂTI 43

Bilan 44

Défis 46

- Rénover les bâtiments des campus pour les rendre adaptés aux enjeux actuels et futurs en matière de durabilité 46
- Modifier les usages des bâtiments et adopter une nouvelle approche dans la relation aux espaces de travail en tenant compte des besoins de la communauté universitaire 47
- Sensibiliser aux écogestes individuels dans l'usage des bâtiments 50

5 BIODIVERSITÉ 53

Bilan 54

Défis 56

- Créer un environnement propice à la biodiversité sur les différents sites UCLouvain 56
- Sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de biodiversité 58

6 CONSOMMATION 61

Bilan 62

Défis 64

- Assurer la durabilité des fournisseurs et produits consommables 64
- Promouvoir la réparation, la réutilisation et le recyclage du matériel 65
- Informer pour renforcer l'adhésion de la communauté universitaire aux politiques institutionnelles de transition 66

7 MOBILISATION 69

Bilan 70

Défis 72

- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire 72
- Visibiliser les actions déjà entreprises auprès des membres de la communauté universitaire 73
- Mobiliser les étudiant·es autour des enjeux de développement durable et transition 74

Annexes **79**

Liste des membres de l'Assemblée 80
Étudiant·es 80
Membres du Corps Académique (CORA) 80
Membres du Corps Scientifique (CORSCI) 81
Membres du Corps Technique et Administratif (CORTA) 81
Personnes-ressources mises à la disposition de l'Assemblée 82
Comité de pilotage de l'Assemblée 82

Édito

Alors que nous arrivons à l'issue du plan stratégique Horizon 600 dans lequel s'inscrit le Plan Transition, il est important de procéder à son évaluation, pour mieux identifier ses forces et ses faiblesses, les freins et les opportunités, de sorte à projeter notre université dans l'avenir. C'est pour rencontrer ces objectifs que le Conseil du Développement Durable (CoDD) a proposé un processus participatif novateur, inspiré par diverses initiatives, notamment celles de l'université de Lausanne : une Assemblée de la Transition composée de 60 participant·es tiré·es au sort. Le Plan Transition s'inscrivant, dès ses prémices, dans une dynamique systémique de co-construction, la mise en place d'une telle Assemblée prolongeait et amplifiait cette dynamique participative qui impliquait alors déjà les membres du personnel académique, scientifique, administratif ainsi que des étudiant.es.

Le 15 juin 2023, le comité de pilotage de l'Assemblée de la Transition UCLouvain se réunissait pour la première fois. Où cela nous mènerait-il ? Nous n'avions pas tout à fait la réponse… Après plusieurs tirages au sort, de nombreuses réunions de coordination, une soirée de lancement inspirante, des ateliers thématiques productifs et une journée de clôture décisive, ce rapport a vu le jour, structuré en quatre axes : enseignement, recherche, campus durables et mobilisation. Il comprend une centaine de recommandations élaborées et délibérées par une Assemblée représentative de la diversité de la communauté universitaire. Ces recommandations offrent des pistes pour relever les 42 défis identifiés dans les domaines de l'enseignement, la recherche, la mobilité, le patrimoine bâti, la biodiversité, la mobilisation et la consommation au sein de l'université.

Merci à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à cette expérimentation collective : les membres de l'Assemblée qui ont consacré de leur temps et ont fait confiance au dispositif, Jonathan Piron, le modérateur de l'Assemblée qui a conduit avec calme et flexibilité cette première expérience du genre au sein de l'université, les expert-es qui ont exercé leur regard critique, les porteur-euses de projet sans qui le Plan Transition n'aurait pu être concrétisé, les facilitatrices du LLL pour leurs compétences d'animation, les membres du CoDD, l'AREC,...

Le processus fut riche d'apprentissages. Il a sans doute autant de valeur que les résultats qu'il a produits et nous espérons qu'il inspirera d'autres initiatives de ce type pour l'avenir. Ce rapport n'en est pas le point final. Il souligne résolument l'importance de la co-construction de la stratégie Transition pour notre université. Il propose des pistes très concrètes qui doivent être précisées, discutées et décidées par les instances avant d'être opérationnalisées aux différents niveaux de l'institution… pour tendre vers cette « université transitionnée » en 2035 que l'Assemblée s'est laissée à rêver.

Le comité de pilotage

Coralie Helleputte, Iphigénie Koutsougeras, Marthe Nyssens,
Min Reuchamps, Marc Servais

LATTE

Contexte

Ce rapport présente le fruit des travaux de l'Assemblée de la Transition, au terme des cinq ateliers thématiques [1] et de la journée de clôture de ce processus, qui se sont déroulés entre octobre 2023 et février 2024 sur différents campus de notre université.

L'assemblée était composée de 60 membres sélectionnés aléatoirement parmi l'ensemble de la communauté universitaire, à part égale d'**étudiant·es, de membres du personnel académique, scientifique et administratif et technique**, selon des profils diversifiés assurant une représentation des différents secteurs et sites de notre université, et tenant compte de la parité de genre.

Elle s'est vue confiée par le Conseil du Développement Durable (CoDD) trois questions à délibérer :

1. Quel BILAN dresser des actions menées à ce jour dans le cadre du Plan Transition ?

2. Quels sont les OBSTACLES à la mise en œuvre des objectifs du Plan Transition au sein de la communauté universitaire, et comment les lever ?

3. Quelles autres ACTIONS concrètes notre communauté universitaire pourrait-elle mettre en œuvre pour projeter l'UCLouvain dans l'avenir face aux défis de la Transition ?

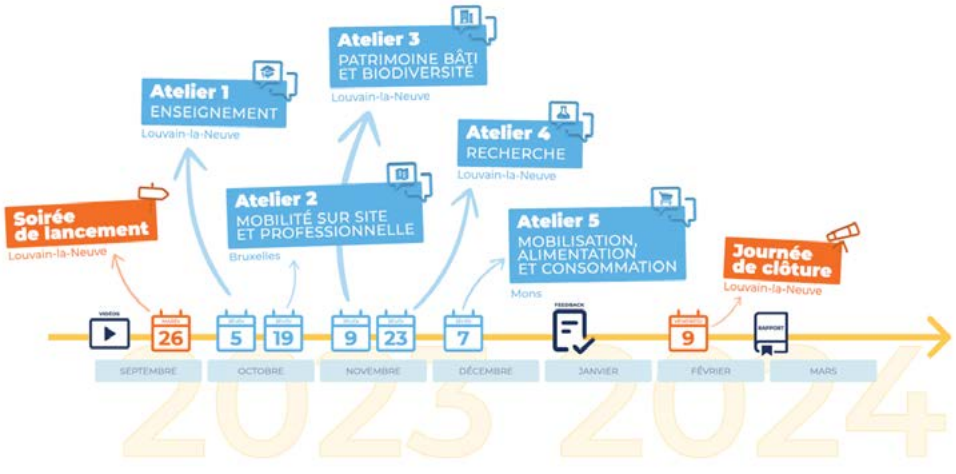

Atelier 1 : Enseignement (5 octobre 2023) ; Atelier 2 : Mobilité (19 octobre 2023) ; Atelier 3 : Recherche (9 novembre 2023) ; Atelier 4 : Patrimoine bâti et biodiversité (23 novembre 2023) ; Atelier 5 : Mobilisation et consommation (7 décembre 2023) ; Journée de clôture (9 février 2024).

Organisation

Le Plan Transition, point de départ des travaux de l'Assemblée de la Transition, présente une vision transversale de la transition vers une université durable et brasse donc un large spectre de thématiques.

Les membres de l'Assemblée se sont réuni·es lors de cinq ateliers — chacun dédié à une ou deux thématiques spécifiques du Plan Transition —, permettant à l'Assemblée de la Transition d'aborder l'ensemble des thèmes repris dans le Plan Transition. Le processus s'est conclu par une journée transversale en février 2024, faisant la synthèse du travail réalisé sur l'ensemble des volets thématiques.

Personnes ressources

Pour **alimenter les réflexions et discussions** des membres de l'Assemblée de la Transition lors des différents ateliers thématiques et permettre à chacun·e de **se forger une opinion sur les sujets discutés,** un maximum d'informations et de ressources ont été mises à leur disposition (extraits du Plan Transition, rapports thématiques actualisés sur les avancements du Plan Transition, documents complémentaires sur les projets en cours et à venir, tous les documents sont disponibles sur le portail transition (www.uclouvain.be/AT60).

Les **porteur·euses de projets** du Plan Transition et des **expert·es** de ces différentes thématiques issu·es de la communauté universitaire **ont également été mobilisé·es** lors des ateliers pour répondre aux questions des membres de l'Assemblée (voir liste des personnes ressources en annexe).

Rapport intermédiaire

À l'issue des cinq ateliers thématiques, après un travail de retranscription et d'analyse, les différentes idées issues de l'Assemblée ont été compilées et organisées, sous la forme de défis à relever et de recommandations pour y parvenir, dans un rapport intermédiaire par le comité de pilotage de l'Assemblée de la Transition. Les propositions de recommandations rassemblées dans ce rapport ont également bénéficié de l'analyse et des commentaires des personnes-ressources mises à la disposition de l'Assemblée. Ce document a servi de base de travail aux délibérations de la journée de clôture des travaux de l'Assemblée, visant à finaliser, structurer et évaluer les recommandations qui constitueront la contribution de l'Assemblée de la Transition à l'élaboration des prochains plans stratégiques de l'université en matière de transition.

Évaluation des recommandations

Au terme de la journée de clôture du processus, les membres de l'Assemblée ont évalué individuellement la pertinence des recommandations finalisées. Il s'agissait ainsi de répondre, pour chacune des recommandations, à la question suivante : « Dans quelle mesure cette recommandation est-elle importante à mettre en œuvre par rapport aux enjeux de la transition écologique et sociale ? ».

Pour répondre à cette question, les membres de l'Assemblée se sont positionné·es sur chaque recommandation en leur attribuant une note, sur une échelle de 1 à 5, où 1 correspondait à « cette recommandation n'est pas du tout pertinente par rapport aux enjeux de la transition écologique et sociale » et 5 à « cette recommandation est très pertinente par rapport aux enjeux de la transition écologique et sociale ».

Dans ce rapport, les recommandations sont classées dans l'ordre des notes moyennes, réparties selon les volets thématiques du Plan Transition et organisées selon les défis auxquels elles proposent de répondre.

Recommandations de l'Assemblée

1

Enseignement

ENSEIGNEMENT

BILAN

Former aux enjeux du développement durable et de la transition, permettre à chaque étudiant·e de développer les compétences indispensables pour penser et construire un monde durable : tels sont les objectifs du plan Transition. Les objectifs de développement durable (ODD) proposent un large spectre de thématiques (de la lutte contre le changement climatique à celle contre la pauvreté en passant par la santé et le bien-être). Ils sont déjà présents dans de nombreux cours et programmes des trois secteurs de notre université (en sciences humaines, en sciences et technologies et en sciences de la santé).

Par ailleurs, certains programmes se sont spécifiquement centrés sur ces questions, offrant ainsi à leurs étudiant·es une compréhension profonde des enjeux complexes de la durabilité. Il n'en reste pas moins, à l'UCLouvain, comme dans l'ensemble de l'enseignement supérieur en Belgique, que c'est une minorité d'étudiant·es, généralement issu·es de filières spécialisées, qui sont formé·es de façon systémique aux enjeux de la transition et du développement durable (The Shifters, 2022). C'est pourquoi le plan Transition de l'UCLouvain ambitionne que l'ensemble de ses étudiant·es ait, au cours de leur parcours universitaire, acquis un socle solide de compétences en lien avec le développement durable.

Cela se traduit en deux objectifs :

Former tou·tes les étudiant·es de bachelier à un socle de compétences minimales en développement durable et transition.

Cela passe par des changements en profondeur dans les formations, tout en s'appuyant sur l'existant. Pour cela, l'UCLouvain a choisi de s'appuyer sur l'approche programme, un levier à la fois pour s'interroger sur les rôles qu'auront à jouer nos futur·es diplômé·es dans ce monde en transition et pour favoriser le débat et l'ouverture d'un processus au niveau de chaque faculté. Aujourd'hui, près de la moitié des programmes de bachelier (20/45) propose des dispositifs pédagogiques intégrant les enjeux de la durabilité à leurs étudiant·es tout en menant une réflexion collégiale sur l'ensemble du programme de formation. Le Louvain Learning Lab (LLL) accompagne les responsables de programme et les enseignant·es dans ce processus, à travers notamment des formations (4/an).

Développer et visibiliser les formations dédiées au DD&T

Au-delà d'une formation minimale, il est essentiel que tout·e étudiant·e souhaitant se spécialiser dans les enjeux de développement durable et transition soit en mesure de trouver une offre à l'UCLouvain, que ce soit pour choisir une mineure, un cours à option, une filière, un sujet de mémoire, ou encore un programme de master.

Pour cela, l'offre est développée. En ce sens, plusieurs initiatives ont vu le jour :

- La mineure « Enjeux de la transition et du développement durable » intégrée dans 26 programmes de bachelier.
- Le MOOC/cours en ligne d'introduction aux enjeux du développement durable et de la transition (LBIR2050) déjà suivi par 1 300 étudiant·es.
- Les mémoires Oikos qui visent à encourager et faciliter la réalisation de mémoires interdisciplinaires et transdisciplinaires sur le développement durable, permettant à des étudiant·es et promoteur·rices de différentes facultés de collaborer sur des sujets communs, en partenariat avec des acteurs socio-économiques. Depuis 2022, 10 mémoires Oikos ont été réalisés et de nombreux sujets sont à disposition des étudiant·es de master.
- L'offre a également besoin d'être visibilisée. Pour rencontrer cet objectif, un répertoire des cours et programmes traitant de développement durable a été créé. Il permet notamment d'identifier plus de 200 cours.

Ces avancées s'accompagnent de trois grands défis :

- Engager tous les programmes de bachelier

  Vingt commissions de programmes de bachelier travaillent actuellement à intégrer les questions de durabilité ou à en renforcer l'intégration. Le défi consiste à identifier les obstacles et les leviers pour accompagner les commissions restantes dans cette réflexion et leur fournir des ressources appropriées.
- Faire face au caractère limité des ressources

  Comment, dans la gestion du changement, faire face au caractère limité des ressources disponibles à l'université pour permettre néanmoins cette dynamique de modification des programmes ? Comment libérer du temps et de l'espace à ceux et celles qui portent ces changements dans les cours et programmes ? Comment s'assurer que les dynamiques en cours ne s'épuisent pas ?
- Articuler les échelles de temps

  Comment assurer un changement suffisamment rapide tout en laissant le temps de la réflexion en profondeur ? Comment articuler des changements à court terme, sur des problématiques « urgentes », avec des changements structurels ?

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Sortir des silos disciplinaires et adopter une vision systémique de la transition**

RECOMMANDATION : Pour tou·tes les étudiant·es de bachelier, créer un cours transversal obligatoire sur les enjeux de développement durable et de transition

RECOMMANDATION : Ce cours transversal obligatoire devrait être inter-facultaire (avec des étudiant·es issu·es de différentes facultés) sur les enjeux de développement durable et de transition

DÉFI : **Mettre en pratique les enjeux de la transition dans l'enseignement**

RECOMMANDATION : Tisser des partenariats avec la société civile et le monde professionnel sur les questions de transition (mémoire Oikos, stages en entreprises/organisation en transition…)

DÉFI : **Mieux Informer les étudiant·es en améliorant la visibilité de l'offre de formation en développement durable et transition**

RECOMMANDATION : À l'occasion de chaque présentation de programme et lors des rentrées en bachelier, présenter les initiatives existantes en matière de transition et en particulier en matière d'enseignement

DÉFI 1

Sortir des silos disciplinaires et adopter une vision systémique de la transition

RECOMMANDATION 1.1

Pour tou·tes les étudiant·es de bachelier, créer un cours transversal obligatoire sur les enjeux de développement durable et de transition

Introduire un cours obligatoire en BA1 permettant de comprendre les enjeux du développement durable et de la transition par tou·tes les étudiant·es. Comme dans le MOOC DD&T existant, ce cours introductif devrait ainsi permettre aux étudiant·es d'aborder le DD&T selon différentes perspectives. Ce cours d'introduction serait ensuite à compléter dans la suite du programme de l'étudiant·e par des enseignements plus appliqués/disciplinaires outillant les étudiant·es pour agir dans ce contexte.

Le MOOC DD&T existant pourrait constituer une base de travail pour la création du cours (s'inspirer notamment de la diversité des thématiques qui permet d'accrocher les étudiant·es selon différents centres d'intérêt), tout en l'adaptant à un public de BA1.

En termes de place dans le programme, il faudrait libérer a minima 2 crédits. Aussi, il faudrait mener une réflexion sur l'opportunité d'avoir ce cours en parallèle ou en substitution des cours transversaux existants (éthique, science religieuse, etc.).

L'idéal serait de compléter ce cours de BA1 par un cours de fin de master plus pratique/concret et en petits groupes, soit en interdisciplinarité soit en approfondissement en lien avec la filière du master.

Enfin, l'étudiant·e qui souhaiterait se spécialiser en DD&T pourra choisir un programme de master dédié au DD&T (à créer ?) ou, dans son master existant, choisir un ou des cours qui font le lien entre sa discipline et le DD&T.

RECOMMANDATION 1.1 bis

Ce cours transversal obligatoire devrait être inter-facultaire (avec des étudiant·es issu·es de différentes facultés) sur les enjeux de développement durable et de transition

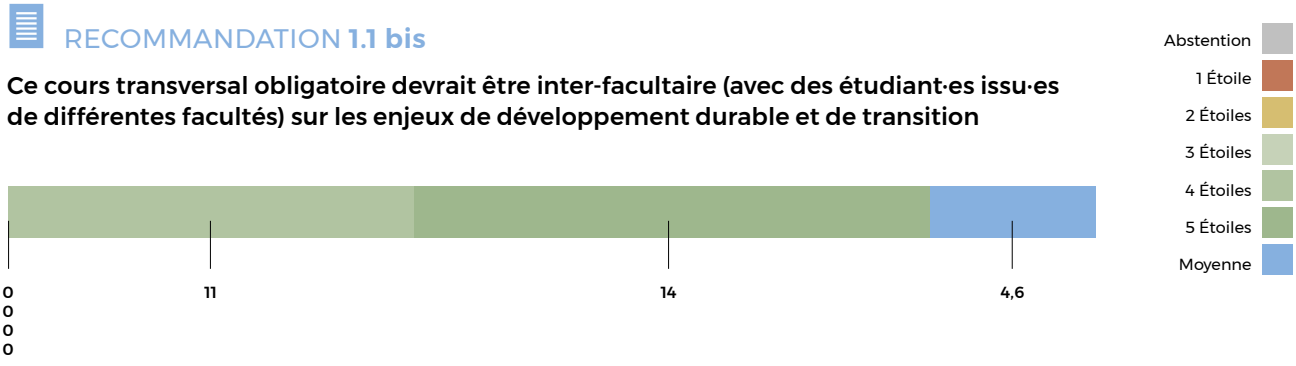

Le cours devrait être assuré par une équipe interdisciplinaire d'enseignant·es issu·es de facultés différentes et dispensé à l'ensemble des étudiant·es. L'idée étant que le même cours soit suivi par tou·tes les étudiant·es. L'Assemblée s'interroge sur les solutions pour éviter à une même équipe enseignante de répéter à multiples reprises le même cours étant donné le grand nombre d'étudiant·es en BA1. Face à ce défi, une proposition issue de l'Assemblée est de constituer plusieurs équipes interfacultaires d'enseignant·es et plusieurs cohortes interfacultaires d'étudiant·es. Inspirée par l'expérience du tirage au sort pour constituer l'Assemblée de la Transition, une proposition serait de constituer les cohortes d'étudiant·es également par tirage au sort. Rassembler ainsi des étudiant·es d'horizons très différents permettrait d'apporter de la richesse aux échanges et discussions.

RECOMMANDATION **1.2**

Intégrer les objectifs de développement durable dans la réforme de la formation initiale des enseignant·es

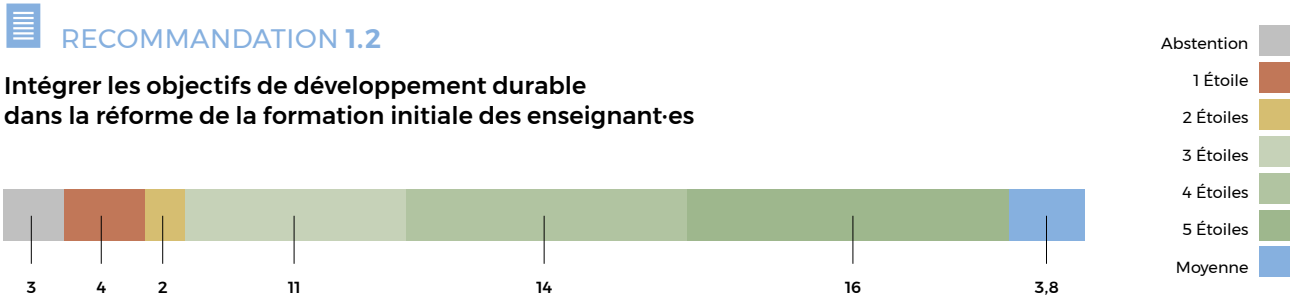

Pour sensibiliser les étudiant·es aux questions de développement durable et de transition, il faut également y sensibiliser les enseignant·es. Dans les programmes de formation initiale des enseignant·es, les enjeux DD&T doivent être intégrés afin de préparer les futur·es enseignant·es de l'enseignement primaire et secondaire à ces enjeux. L'effet de diffusion peut être particulièrement important à travers cette formation si les futur·es enseignant·es sont eux-mêmes disposé·es ensuite à former leurs élèves au DD&T.

RECOMMANDATION **1.3**

Créer un lieu physique pour penser et expérimenter la transition

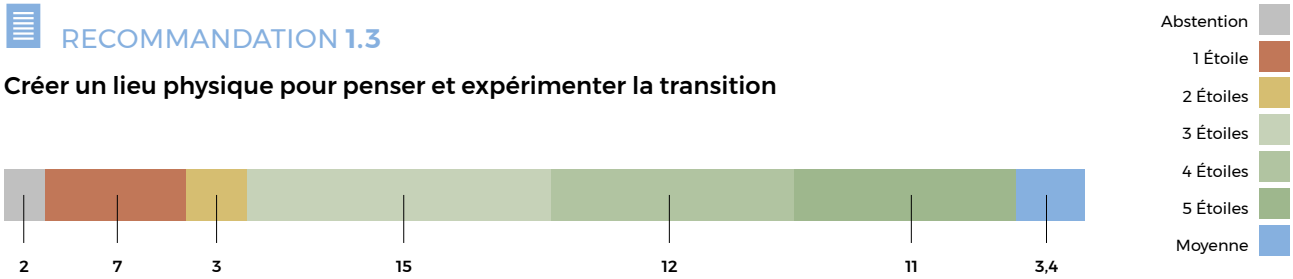

À l'instar de l'ILV, par lequel passent tout·es les étudiant·es UCLouvain pour apprendre les langues, un lieu physique pour la Transition permettrait de décloisonner les savoirs et de sortir des cloisons facultaires les enseignements des enjeux de développement durable et de transition. Ce serait aussi un lieu où se rendre pour bénéficier de conseils en orientation en lien avec les cours et programmes traitant de DD&T.

Ce laboratoire de la transition serait un lieu physique qui pourrait notamment accueillir certains cours (30-40 personnes, dans un cadre différent des salles de cours habituelles), la présentation des mémoires Oïkos, des TPs pour les cours liés au développement durable et à la transition, ou même des examens. Ce doit être un lieu vivant, avec des cours, mais pas que !

RECOMMANDATION **1.4**

Intégrer les questions de transition dans le processus de recrutement et/ou de confirmation de nouveaux·elles académiques

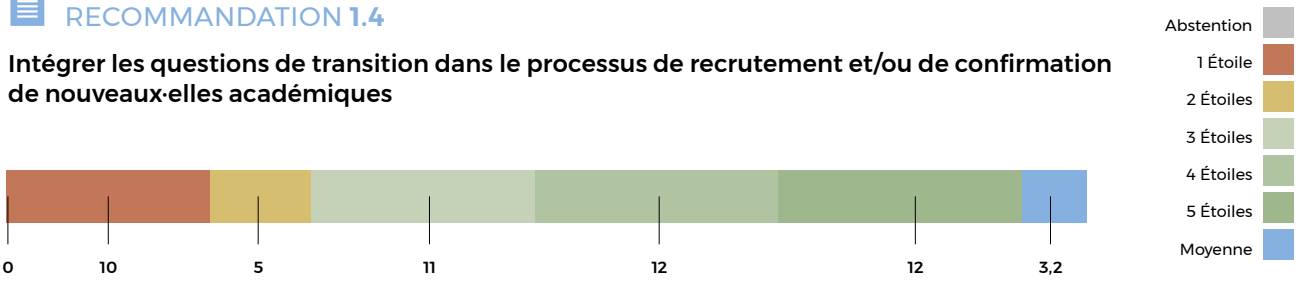

Pour sensibiliser les étudiant·es aux questions de développement durable et de transition, il faut également que les enseignant·es y soient sensibilisé·es. Pour les nouveaux et nouvelles académiques en probatoire (PAIC), les Commissions de recrutement pourraient demander un « projet de transition » afin d'assurer une composante « développement durable et transition » dans les équipes enseignantes.

DÉFI 2

Mieux Informer les étudiant·es en améliorant la visibilité de l'offre de formation en développement durable et transition

RECOMMANDATION 2.1 COM

À l'occasion de chaque présentation de programme et lors des rentrées en bachelier, présenter les initiatives existantes en matière de transition et en particulier en matière d'enseignement

A chaque présentation de programme (activité cours ouvert, rentrée de bachelier, présentation des masters fin bac3), un·e responsable académique (Doyen·ne, Vice-Doyen·ne, Responsable de programme, etc.), présente les initiatives existantes en matière de transition en lien avec l'enseignement (cours, mineures, MOOC, mémoires, etc.). Ce serait également l'occasion de présenter les autres initiatives de mobilisation pour montrer l'articulation entre enseignement et vie sur le campus (Maison du Développement Durable, kots-à-projet, Green Office,...).

RECOMMANDATION 2.2 COM

Sur le site web UCLouvain.be, améliorer la présentation des programmes et des cours qui traitent des enjeux DD&T

Les (futur·es) étudiant·es, y compris celles et ceux qui ne cherchent pas d'informations spécifiques sur la transition, ont besoin malgré tout de connaitre les cours et programmes qui traitent des enjeux DD&T pour poser leurs choix de cursus. Il faut voir apparaitre ces informations plus clairement. D'une faculté à l'autre, la structure de présentation des informations liées aux enjeux DD&T devrait être uniforme. De plus, améliorer le référencement SEO (Search Engine Optimization ou référencement naturel) des pages du site UCLouvain : mettre les bons mots clés en avant, mentionner les ODD, retravailler la structure des pages.

RECOMMANDATION 2.3 COM

Faire apparaître les objectifs de développement durable (ODD) sur les fiches descriptives des cours

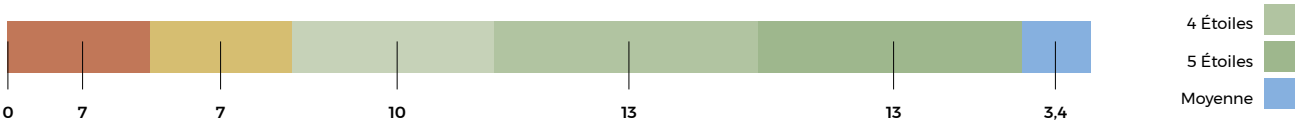

Les ODD ont l'avantage d'être une grammaire commune, un référentiel et un cadre de réflexion à portée internationale. Ils devraient s'intégrer dans les fiches de présentation des cours au même titre que les acquis d'apprentissage ou les prérequis. Par ailleurs, ce sera une façon de conscientiser les enseignant·es aux aspects des ODD présents dans leur matière. Cela permettra de rendre compte de ce qu'on a fait et aussi ce qu'il reste à faire (attention à éviter la pratique du "tick the box" qui consisterait à se satisfaire d'avoir coché un ou plusieurs ODD sans mener une réflexion en profondeur sur le contenu du cours).

En dehors des cours spécifiques où cela n'est pas forcément pertinent (par exemple les mathématiques), chaque cours devrait intégrer un ou plusieurs ODDs, accompagné d'une explication/justification sur le lien entre ces ODDs et le cours. Créer un "canevas" qui déterminerait clairement ce qu'est un cours spécifique serait du ressort du Louvain Learning Lab.

DÉFI 3

Mettre en pratique les enjeux de la transition dans l'enseignement

RECOMMANDATION 3.1

Tisser des partenariats avec la société civile et le monde professionnel sur les questions de transition

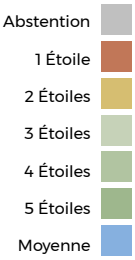

Pour reconnecter les enseignements autour du développement durable et de la transition avec les initiatives de la société civile, il est essentiel de renforcer les partenariats avec des organisations et des entreprises engagées dans le DD&T. Cela commence à être développé, notamment à travers la réalisation des mémoires OIKOS, mais cela pourrait également passer par l'augmentation de l'offre de stages dans ces entreprises / organisations ou en les invitant aux salons de l'emploi. Cela permettrait d'offrir aux étudiant·es des perspectives de carrière autour des questions de transition.

De la même manière, les étudiant·es pourraient également sensibiliser les entreprises qui les accueillent en stage aux enjeux de développement durable et de transition.

RECOMMANDATION 3.2

Intégrer dans l'enseignement et aménager le temps afin de mener des activités d'engagement personnel ou collectif dans la transition durable, notamment via le Service Learning

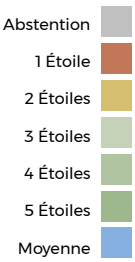

Le développement durable et la transition sont souvent abordés de manière théorique, alors qu'ils touchent à une réalité concrète pour laquelle les possibilités de s'engager sont multiples.

Des activités d'enseignement en dehors des murs de l'université (conférences, théâtre, événements ludiques, projets citoyens, kots-à-projet, etc.) permettraient de mobiliser des outils concrets et de prendre une part active dans la construction d'un monde durable.

Pour mieux sensibiliser aux enjeux de transition et permettre aux étudiant·es d'explorer d'autres manière de savoir, de savoir-faire et d'être, il serait intéressant de libérer du temps dans les activités d'enseignement pour permettre aux étudiant·es de travailler sur des projets personnels/collectifs concrets en faveur du DD&T. Si possible, il faudrait valoriser ces activités de transition « hors cursus » à travers l'octroi de crédits.

RECOMMANDATION 3.3

Intégrer dans la pédagogie des expériences mobilisant les émotions et le corps pour mieux assimiler les enjeux de la transition

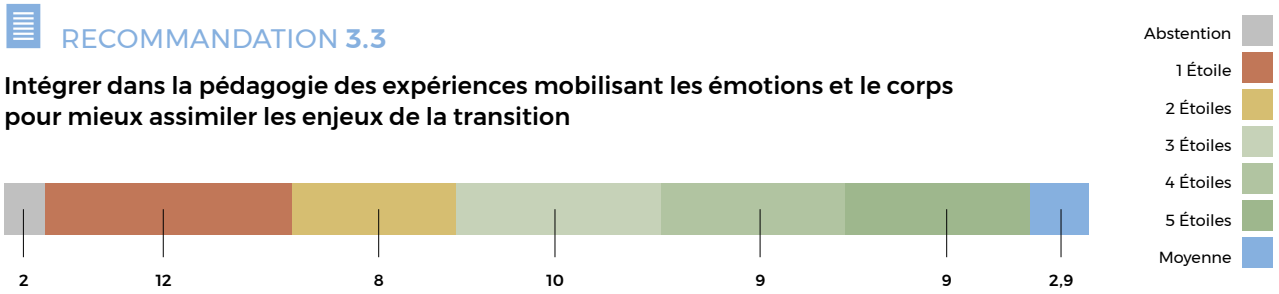

À l'université, on se concentre généralement sur les apprentissages cognitifs qui développent la « tête ». Afin de permettre aux étudiant·es de développer les connaissances et compétences nécessaires à la transition, l'enseignement universitaire devrait développer davantage des méthodes pédagogiques qui mobilisent le lien aux émotions et au corps dans les apprentissages qui sont reconnues pour faciliter l'assimilation des connaissances théoriques (cf. « Le Travail qui relie », la fresque du climat).

DÉFI 4

Mutualiser les ressources et créer des synergies entre acteur·rices et entités

RECOMMANDATION 4.1

Développer et visibiliser la plateforme de ressources pédagogiques dédiée aux enjeux de développement durable et de transition

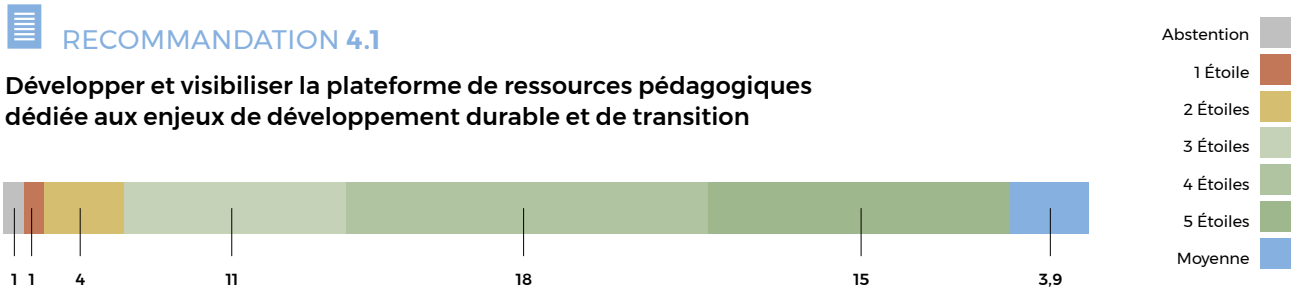

Pour mutualiser les ressources, notamment des outils pédagogiques en matière de développement durable et de transition et d'éventuelles innovations pédagogiques, il serait intéressant de visibiliser davantage les ressources et d'y joindre une plateforme interfacultaire de partage, par exemple sous la forme d'un forum, qui permettrait aux enseignant·es de faire part de leur expérience dans l'utilisation de certaines ressources (fresque du climat, etc.).

RECOMMANDATION 4.2

Créer des postes de « référent·e Transition » au sein des facultés

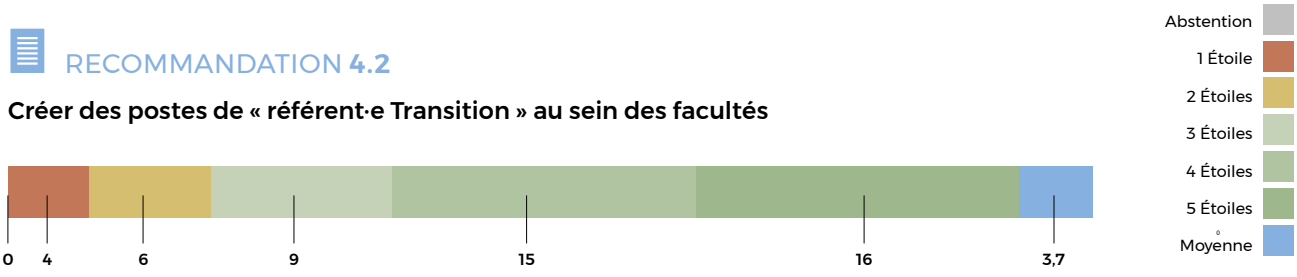

Pour permettre une communication des questions d'enseignement des enjeux de développement durable et de transition, il serait intéressant de nommer des référent·es dédicacé·es à ces questions au sein des facultés, qui puissent se rencontrer régulièrement (par ex. une fois par an).
Ces référent·es pourraient former des quatuors de personnes : un·e membre du personnel académique (par exemple un·e Vice-Doyen·ne à la transition), un.e membre du personnel scientifique, un·e étudiant·e et un·e membre du personnel administratif et technique.

Ces référent·es auraient pour rôle de développer, implémenter et monitorer (ex. : point systématique en commission programme) une stratégie, de faire le bilan de leur faculté sur les enjeux de transition avec un soutien institutionnel et de partager des bonnes pratiques entre référent·es d'autres facultés et de centraliser et partager de l'information au sein de sa faculté.

DÉFI 5

Articuler les défis d'inclusivité et écologiques

RECOMMANDATION 5.1

Améliorer l'inclusivité et la multiculturalité à l'université

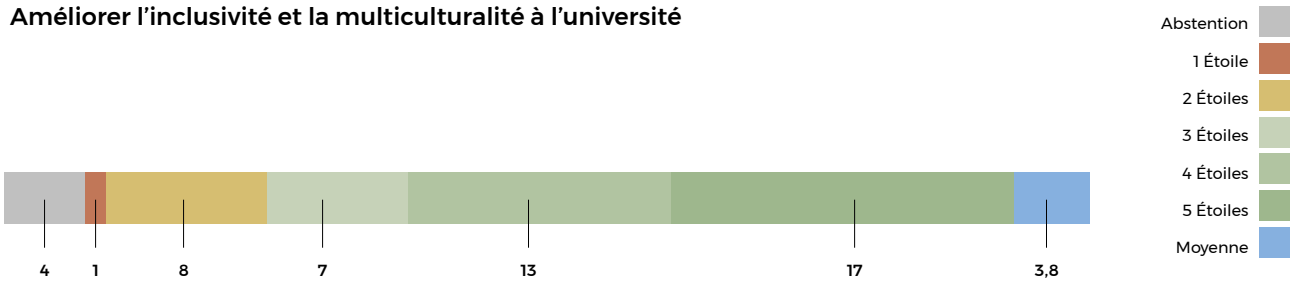

Les enjeux de durabilité et de transition sont intimement liés aux questions d'inégalités sociales. Dans cette optique, il convient d'identifier, réduire et éliminer les obstacles à l'inclusion en matière de genre, origine, état de santé y compris le handicap, âge.

Pour assurer une transition écologique et sociale, il faudrait rendre l'université plus inclusive, y compris en amont (accès aux études) et en aval (perspectives d'insertion socio-professionnelle), et aussi lors du parcours universitaire (aide à la réussite, accès aux auditoires pour tou·tes, ...).

Pour faire face à ce défi, l'université pourrait aussi proposer un programme d'accueil et d'intégration destiné à tous et toutes les étudiant·es. Ce programme viserait à faciliter leur transition vers la vie universitaire et la communauté tout en favorisant une meilleure compréhension entre cultures et microcultures.

L'UCLouvain est située dans un pays/une région qui attire un nombre croissant d'étudiant·es internationaux·ales. Cette augmentation de la diversité culturelle sur le campus est une opportunité précieuse, mais elle peut également poser des défis en termes d'intégration et de création d'un environnement inclusif pour tout·es.

Les étudiant·es internationaux·ales peuvent éprouver des difficultés à s'adapter à un nouvel environnement culturel, linguistique et académique. Cela peut entraîner des obstacles à leur réussite académique et à leur bien-être général, tout en limitant les opportunités d'échanges interculturels bénéfiques pour tout·es les étudiant·es.

Pour faire face à ce défi, l'université pourrait proposer un programme d'accueil et d'intégration destiné aux étudiant·es internationaux·ales. Ce programme viserait à faciliter leur transition vers la vie universitaire et la communauté locale tout en favorisant une meilleure compréhension interculturelle.

Cette initiative permettrait à l'université de devenir un lieu d'apprentissage interculturel et inclusif, où les étudiant·es internationaux·ales se sentent soutenu·es et valorisé·es. Elle renforcerait également les liens entre les cultures et préparerait tou·tes les étudiant·es à vivre et travailler dans un monde de plus en plus diversifié.

Cela pourrait également passer par un programme d'Erasmus accueillant. L'étudiant·e UCLouvain qui choisirait de rester à l'UCLouvain dans le cadre de cet accueil aurait dans son programme du temps et de la formation associée au fait d'accueillir un·e étudiant·e étranger·e, en vue d'un apprentissage mutuel. Ce programme pourrait être accessible aux étudiant·es et enseignant·es (Erasmus +).

RECOMMANDATION **5.2**

Pérenniser les financements d'initiatives soutenues par le Fonds de Développement Pédagogique (FDP), qui ont fait leurs preuves.

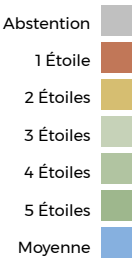

Les FDP sont limités à 2 ans, ce qui n'est pas suffisant pour rendre pérennes certains projets qui fonctionnent bien.

Commentaire de la Cellule des ODD : Cette dernière action semble sortir du mandat de l'Assemblée de la Transition.

RECOMMANDATION **5.3**

Organiser un système d'échanges intergénérationnels autour des enjeux de développement durable et de transition

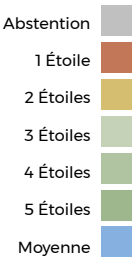

Pour susciter le débat autour des questions de développement durable et de transition, il serait intéressant en partenariat avec l'université de tous les Ages/université des Aînés (UDA), de valoriser une approche intergénérationnelle en créant un espace de rencontres. L'objectif des échanges serait d'inviter chacun·e à réfléchir à son positionnement quant aux défis de transition, dans ses dimensions sociales et écologiques.

RECOMMANDATION **5.4**

Créer un système de parrainage entre bacheliers et masters

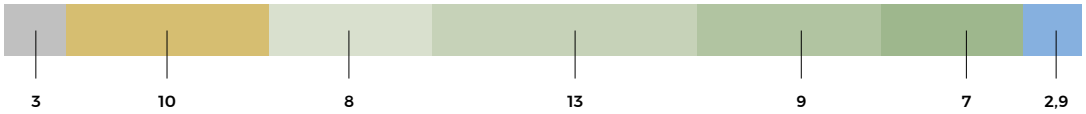

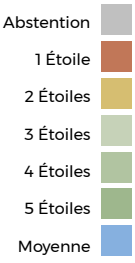

Pour créer ce système de parrainage, les Kots-à-Projets, Cercles et Bureaux des Étudiant·es pourraient être mobilisés.

Commentaire de la Cellule des ODD : Cette proposition semble sortir du cadre de l'Assemblée de la Transition ; il faut élaborer les liens entre le parrainage et

2

Recherche

RECHERCHE

BILAN

Les universités constituent un foyer de pensée libre où diverses disciplines se côtoient. Elles disposent d' expert·es et de plateformes technologiques qui peuvent contribuer aux innovations que requiert la transition vers un monde plus durable. Si l'innovation technologique est indispensable, elle est cependant insuffisante. La transition vers le développement durable implique également une capacité à remettre en cause les paradigmes sociétaux. Pour contribuer à ces transformations profondes, le monde de la recherche a un rôle majeur à jouer via des recherches de type fondamental ou plus appliqué, disciplinaire, interdisciplinaire — voire transdisciplinaire, puisque les problématiques liées au développement durable sont, par nature, transversales, qu'elles touchent à l'innovation technologique et sociale, aux questions de gouvernance, de culture ou encore de changement de comportement. Les problèmes de transition impliquent des dimensions techniques, économiques et socioculturelles interdépendantes.

L'axe majeur qui a été privilégié pour le plan Transition est de stimuler l'émergence et de soutenir des recherches interdisciplinaires dans le champ du développement durable et de la transition via :

- Le renforcement des dynamiques de Louvain4 et de partager leur expertise avec les acteurs socio-économiques.

- Parmi les Actions de recherche concertées (ARC) financées par l'UCLouvain, certains projets sont animés par les enjeux liés à la transition vers une société plus durable. Ils rassemblent des scientifiques d'horizons disciplinaires variés et ont pour but de concourir au développement d'équipes d'excellence au sein des universités. Les projets de recherche fondamentale présentés sont évalués sur la base de leur qualité scientifique. À qualité égale, un avantage est donné aux projets inter-disciplinaires, qui émanent de plusieurs institutions universitaires ou intègrent les défis soulevés par les enjeux de durabilité.

Ces objectifs ont pu se déployer particulièrement grâce à l'inscription de l'UCLouvain parmi les universités de Circle U.

- Trois éditions de la Conférence sur la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire « Transition et développement durable » se sont tenues à Louvain-la-Neuve, elles étaient ouvertes aux partenaires de Circle U.
- Circle U. a mis en place des Knowledge Hubs qui travaillent de manière interdisciplinaire sur des thématiques stratégiques dont le climat, la démocratie et la santé globale. Ces Knowledge Hubs sont des espaces physiques et virtuels permettant aux étudiant·es et au personnel de co-créer des connaissances et des solutions dans une visée inter- et transdisciplinaire et d'explorer ainsi de nouvelles façons de travailler ensemble.
- Deux « Circle U. Sandpits » ont été organisés. Il s'agit de séminaires résidentiels de plusieurs jours, qui réunissent des chercheur·es junior et senior ainsi que des partenaires non académiques. Le but des Circle U. Sandpits est de favoriser l'émergence de projets interdisciplinaires à travers le partage et le brainstorming collectif guidés par des facilitateurs et facilitatrices professionnel·es.

Le projet de rénovation de la Ferme de Lauzelle pour en faire un tiers-lieu universitaire de la Transition s'inscrit dans le cadre de la campagne pour le 600ème anniversaire de l'université. L'objectif est d'offrir des espaces de recherche, de travail, de séminaire, de rencontre pour favoriser les collaborations entre différents groupes (chercheur·es, enseignant·es, étudiant·es, entreprises, acteurs publics et associatifs, citoyen·nes…) et disciplines afin de soutenir l'émergence et la co-construction de solutions innovantes en préservant la durabilité et la résilience des écosystèmes pour faire face aux défis de la transition écologique, sociale et économique. Les multiples activités se concrétiseront autour de 4 thèmes : Dialoguer, Concevoir, Innover & Pratiquer.

Les recherches inter et transdisciplinaires font face à plusieurs défis :

- Les financements pour les recherches fondamentales disciplinaires sont bien établis mais très peu de possibilités de financement existent spécifiques pour les recherches interdisciplinaires.
- Les recherches inter- et transdisciplinaires s'inscrivent souvent dans un cycle de temps plus long et ne se limitent pas à des contributions dans des revues scientifiques disciplinaires.
- Les modes d'évaluation des projets de recherche et des chercheur·es sont généralement organisés sur la base de commissions monodisciplinaires ou de critères de sélection spécifiques de l'un ou l'autre domaine scientifique, ce qui tend à décourager l'interdisciplinarité et les démarches transdisciplinaires.

Ce sont autant d'éléments qui peuvent être perçus comme des freins dans une carrière scientifique. Il s'agit donc pour l'université de penser, également, les conditions de valorisation de recherches interdisciplinaires et transdisciplinaires durables et de qualité.

La rénovation progressive de la Ferme de Lauzelle, au cœur du futur quartier Athena-Lauzelle, veut être un véritable « tiers-lieu » : un lieu d'expérimentation, de recherche et d'enseignement, où se développent des connaissances innovantes pour relever les défis de la transition, où dialoguent le monde de la recherche, les étudiant.es, les entreprises, les citoyen·nes, les pouvoirs publics.

RECOMMANDATION PRIORITAIRE DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Favoriser la recherche inter- et transdisciplinaire et sur des sujets de transition en créant du lien entre chercheur·euses ainsi qu'avec les acteurs sociétaux**

RECOMMANDATION : Créer un outil pour mettre en relation des chercheur·euses intéressé·es par des projets interdisciplinaires

DÉFI 1

Favoriser la recherche inter- et transdisciplinaire et sur des sujets de transition en créant du lien entre chercheur·euses ainsi qu'avec les acteurs sociétaux

RECOMMANDATION 1.1

Créer un outil pour mettre en relation des chercheur·euses intéressé·es par des projets interdisciplinaires

Par « outil », on entend une application de « match-making » ou un listing des chercheur·euses et sujets de recherche, un répertoire d'abstracts de travaux en cours accessible en ligne. Cet outil permettrait d'offrir aux chercheur·euses des contacts pertinents, une relecture, un espace de questions et tout simplement un partage de leurs connaissances, afin de prendre conscience du potentiel intérêt de l'inter- et de la transdisciplinarité pour leur objet de recherche.

L'UCLouvain pourrait aussi davantage investir les plateformes existantes qui proposent des services de quasi match-making : academia, research gate, ssrn. Un obstacle pratique est que les chercheur·es voient la création d'un profil detaillé sur ces réseaux sociaux académiques comme encore une tâche chronophage. Pouvoir engager des étudiant·es jobistes serait bénéfique.

RECOMMANDATION 1.2

Créer des partenariats avec des entreprises privées sur des projets de recherche liés à la transition

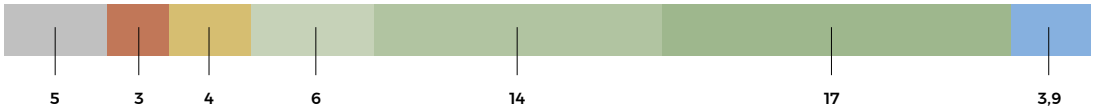

L'université tirrait profit de ses connexions avec différentes entreprises privées actives dans le domaine de la transition et des ODD, grâce au partage de connaissances et au cofinancement. Cela donnerait aussi à l'UCLouvain une image d'ouverture au monde.

RECOMMANDATION 1.3

Créer une plateforme d'appels aux besoins concrets

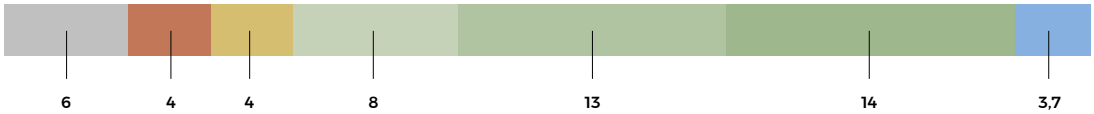

Pour répondre aux besoins de la société en matière de recherche, il serait intéressant de créer une plateforme permettant aux acteurs et actrices de terrain (entreprises, communes, ONG, ASBL etc.) de solliciter facilement les chercheur·euses actif·ves dans le domaine pour lequel ils et elles ont besoin d'assistance. De cette manière, les chercheur·euses actif·ves dans le domaine du développement durable et de la transition pourraient mettre leurs compétences à profit pour aider ces acteurs et actrices à résoudre les problèmes concrets auxquels ils et elles sont confronté·es. Les étudiant·es gagneraient à être associé·es (pas nécessairement dans le cadre de cours mais aussi en tant que jobistes- chercheur·euses).

L'accès à cette plateforme pourrait se faire via le portail UCLouvain.be (« Contacter un·e chercheur·euses »). Le traitement des demandes pourrait être facilité par un

outil d'intelligence artificielle (1. Rejet des demandes non pertinentes ; 2. Renvoi vers des solutions existantes ; 3. Mise en contact avec un comité de pilotage qui redirige vers un·e chercheur·euses pertinent·e). Un système de catégorisation (tags, mots-clés) pourrait aussi être mis en place pour faciliter la gestion des sollicitations.

A cet égard des pratiques déjà en vigueur en sciences de l'ingénieur pourraient servir d'inspiration.

RECOMMANDATION **1.4**

Susciter des collaborations entre universités sur la recherche inter- et transdisciplinaire

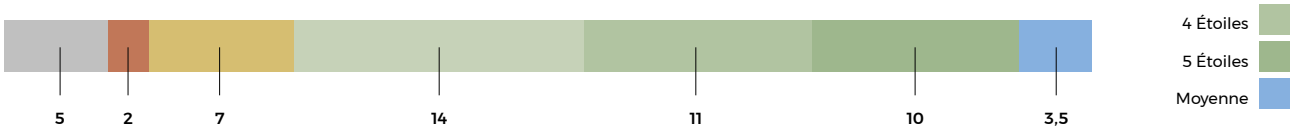

Il s'agirait de systématiser le partage de sujets de recherche (liés à la transition et aux ODD) et des données de ceux-ci entre universités, afin de faciliter à la fois la recherche et la mise en place de coopérations inter- et transdisciplinaires.

Cela permettrait aux plus avancé·es de partager leurs savoirs afin que tout le monde travaille sur un pied d'égalité et que la recherche avance plus vite ; dans la même optique, cela empêcherait des doublons inutiles dans les recherches.

RECOMMANDATION **1.5**

Organiser un salon de la recherche (inter- et transdisciplinaire)

L'idée est de lancer l'organisation d'un salon de la recherche permettant aux chercheur·euses qui le souhaitent de tenir un stand de présentation de leur(s) domaine(s) de recherche et échanger avec d'autres chercheur·euses et visiteur·euses. L'objectif de ce salon est de rendre la recherche accessible et d'ouvrir le monde de la recherche sur l'extérieur, pour le désenclaver et faciliter la mise en œuvre d'études inter- et transdisciplinaires.

RECOMMANDATION **1.6**

Créer un poste ou des projets de vulgarisation médiatique

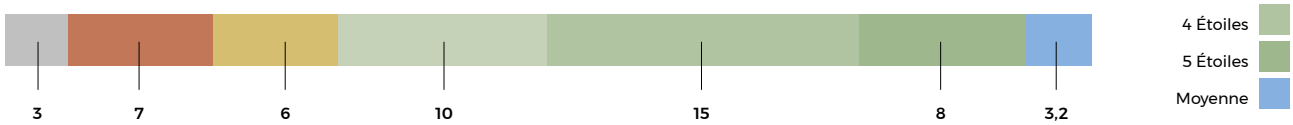

Il s'agit de mettre en place un poste de vulgarisateur au sein de l'UCLouvain. Le rôle de cette personne serait de lire les publications scientifiques des chercheur·euses pour faire connaître ces recherches au grand public.

DÉFI 2

Valoriser les résultats de la recherche afin de garantir le passage d'une idée à une action sociétale

RECOMMANDATION 2.1

Offrir des modèles alternatifs de valorisation sociétale de la recherche qui permettent de combiner la valorisation financière avec d'autres critères (impact environnemental, sociétal, social, etc.)

Il s'agit d'ouvrir la diversité des formes juridiques (aux côtés des sociétés classiques : coopératives, associations ...) pour la valorisation de certaines innovations et des modèles de financement (appel à du crowd-funding...).

RECOMMANDATION 2.2

Intégrer les aspects environnementaux et sociétaux dans le canevas proposé aux chercheur·euses dans le cadre de leur "business plan" à la fin de leur recherche (avec LTTO et Sopartec).

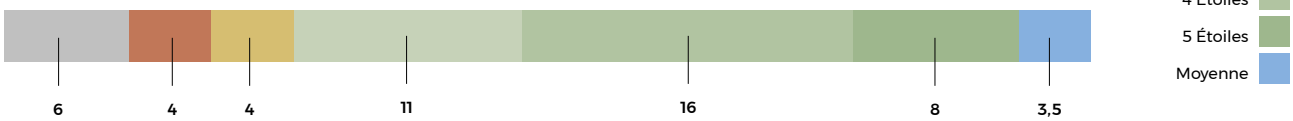

DÉFI 3

Visibiliser les activités et les résultats des recherches interdisciplinaires et transdisciplinaires pour susciter de nouveaux projets interdisciplinaires

RECOMMANDATION 3.1

Poursuivre les journées de rencontres sur des thématiques recherche liées à la transition

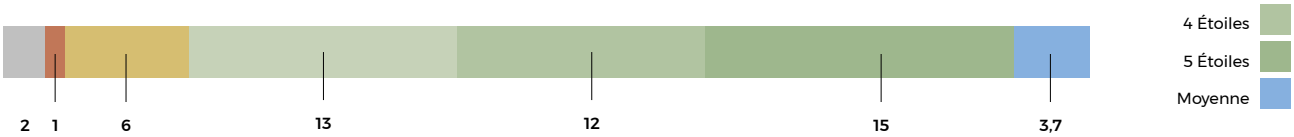

RECOMMANDATION 3.2

Organiser des lunchs interdisciplinaires sur les thématiques Transition avec lectures de publications et discussions

RECOMMANDATION 3.3 COM

Organiser un Prix pour la recherche interdisciplinaire ou un concours de type « Ma recherche interdisciplinaire en 180 secondes »

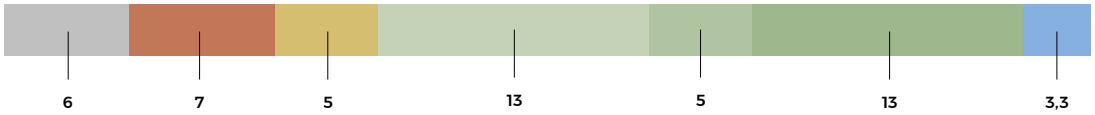

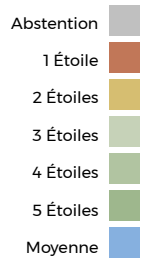

Il s'agit de trouver des moyens alternatifs de valoriser et visibiliser les travaux de recherche interdisciplinaire, dans la mesure où ce type de recherche est peu valorisé à travers les publications.

RECOMMANDATION 3.4 COM

Utiliser davantage les lieux physiques pour faire circuler de l'information sur la recherche

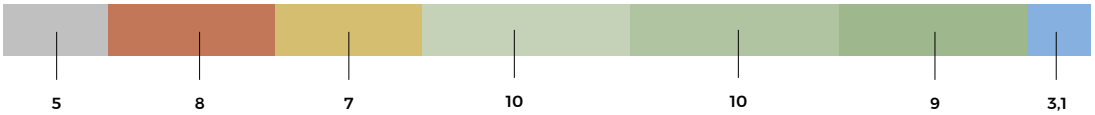

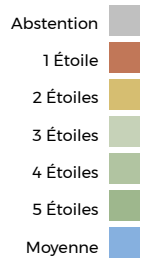

Diffuser de l'information dans les couloirs, valves, cafétarias, sur les écrans des bâtiments, etc.

Si le besoin s'en fait sentir uniquement pour limiter l'impression papier, déposer des feuillets imprimés présentant le calendrier annuel des activités de « recherche en transition » dans les cafétarias, voire les distribuer en toutes-boîtes pour tous·tes les chercheur·euses .

RECOMMANDATION 3.5

Poursuivre l'organisation des hackathon pour susciter des projets de recherche interdisciplinaires

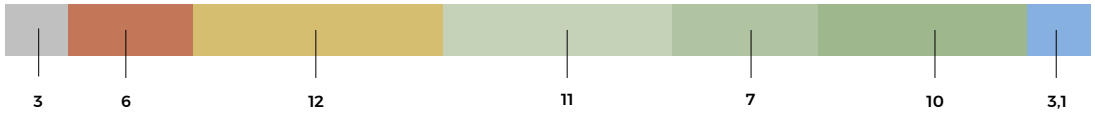

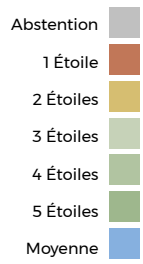

A l'image des sandpits organisés dans le cadre de Circle U, il s'agit d'un événement de deux jours mêlant des chercheur·euses issu·es de disciplines différentes, avec pour objectif d'identifier des sujets de recherche communs menant à la création de projets de recherche interdisciplinaires.

RECOMMANDATION 3.6 COM

Créer une newsletter Transition dédiée à la recherche

DÉFI 4

Soutenir les activités et projets de recherche inter- et transdisciplinaires dans le champ de la transition aux niveaux académique, administratif, logistique et financier

RECOMMANDATION 4.1

Sur le modèle du Louvain Learning Lab, créer un organe dédié à l'accompagnement de la recherche inter- et transdisciplinaire

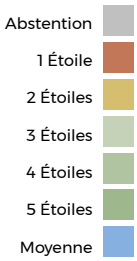

Cette entité pourrait être financée par les PAFG de projets de recherche obtenus. Elle serait composée de membres du personnel formé·es sur les questions de recherche inter- et transdisciplinaire et pourrait soutenir les projets inter- et transdisciplinaires, en appui aux coordinateur·ices et logisticien·nes de recherche en institut.

RECOMMANDATION 4.2

Créer un hub pluridisciplinaire sur le développement durable et la transition et y intégrer des chercheur·euses de toutes disciplines

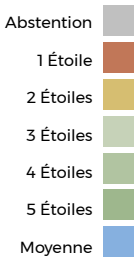

Si un nouvel organe est créé, sa priorité est de tisser des liens entre des chercheur·euses issu·es des différents horizons de l'université, plutôt que de créer une entité séparée des dynamiques existantes au sein des instituts et des centres existants qui pourrait cloisonner les activités liées au développement durable. Ce hub doit être doté de personnes qui permettent de développer ces activités de mise en réseau (séminaires, conférences, développement de projets de recherches, ...).

RECOMMANDATION 4.3

Lever les obstacles aux co-promotions dans des disciplines différentes pour reconnaître des doctorats interdisciplinaires

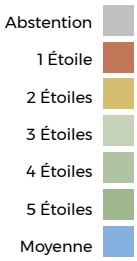

L'organisation de l'université et de la recherche est essentiellement disciplinaire. Ainsi, pour faire de la recherche interdisciplinaire, il faut passer par les financements disciplinaires. Il s'agit alors de créer de l'interdisciplinarité à partir du paradigme disciplinaire, par exemple en investissant les écoles doctorales et en suscitant des réflexions interdisciplinaires à travers la formation doctorale.

RECOMMANDATION 4.4

Nommer des coordinateur·rices de recherche inter- et transdisciplinaire inter-instituts

Ce poste, co-financé par les instituts et le central ou un budget FNRS, aurait pour objectif d'identifier les connexions à faire entre projets de recherche et chercheur·euses , et pourrait donc mettre en réseau les chercheur·euses qui travaillent sur les questions de transition, mais aussi croiser les savoirs et générer de nouveaux projets.

RECOMMANDATION 4.5

Former les coordinateur·ices de projets de recherche et directeur·ices de centres de recherche à l'inter- et transdisciplinarité

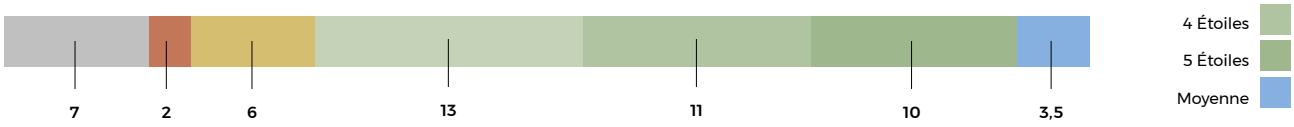

Ces formations devraient être dispensées par le « hub » pour les personnes des instituts qui le souhaitent.

RECOMMANDATION 4.6

Créer des commissions d'évaluation interdisciplinaires en recherche fondamentale

RECOMMANDATION 4.7

Créer un Project Management Office (PMO)

Considérant qu'il n'est pas réaliste de vouloir davantage de personnel administratif pour soutenir les projets de recherche et demandes de financement, il serait bon de créer un organe permettant d'améliorer l'efficacité des processus administratifs et de la gestion de projet.

Sur le modèle du Louvain Learning Lab, cet organe dédié à la gestion de projets et aux processus administratifs offrirait des formations aux outils numériques, serait une interface de partage de savoirs entre entités, ferait des audits numériques, établirait des bonnes pratiques à suivre en matière de gestion de projets et pourrait être consulté à la demande pour résoudre des problématiques PMO au sein des entités.

Il s'agirait donc d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes des questions PMO, à disposition des organes de l'université pour accompagner la montée en compétences sur les outils numérique et la simplification administrative de l'institution.

Commentaire de la Cellule des ODD : Cette dernière action semble sortir du mandat de l'Assemblée de la Transition.

DÉFI 5

Maximiser le potentiel de la Ferme de Lauzelle comme facilitateur de la recherche inter- et transdisciplinaire en développement durable

RECOMMANDATION 5.1

Offrir la possibilité d'organiser des événements, réunions institutionnelles et activités d'entreprises à la Ferme de Lauzelle

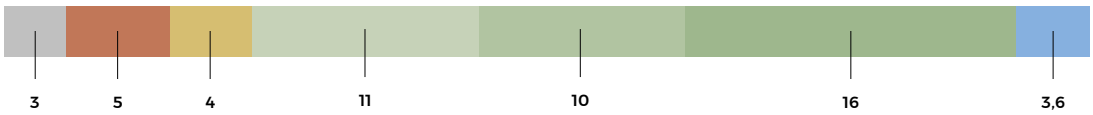

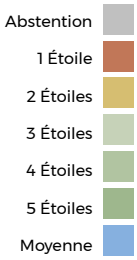

Établir la Ferme de Lauzelle comme le lieu de prédilection pour les événements d'une demi-journée sur le développement durable : mises au vert, activités d'entreprises, réunions d'instituts, sandpits CircleU, etc.

RECOMMANDATION 5.2

Penser et concevoir des espaces favorisant les interactions à la Ferme de Lauzelle

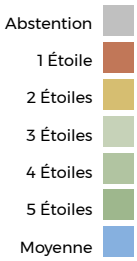

Créer un environnement propice aux échanges, différent de ce qui est disponible dans le centre du campus.

RECOMMANDATION 5.3

Assurer un accès facile et rapide au lieu excentré qu'est la Ferme de Lauzelle

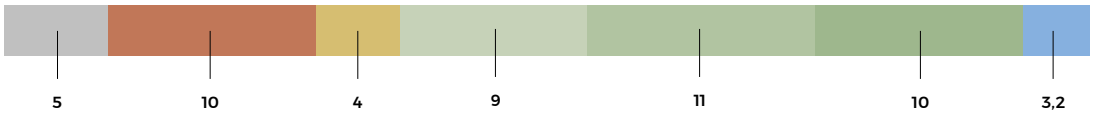

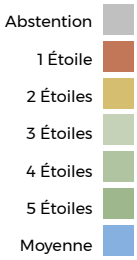

Baliser le trajet à pied et à vélo (fléchage et routes faciles à pratiquer), mettre à disposition la location de vélos.

RECOMMANDATION 5.4

Offrir un lieu de travail à la communauté universitaire (coworking) dans un cadre différent à la Ferme de Lauzelle

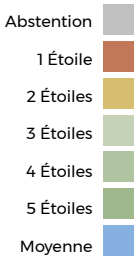

Fournir des bureaux pour permettre aux membres de la communauté universitaire de se recentrer ou de stimuler leur créativité en dehors des environnements conventionnels. Cela implique que des bureaux soient disponibles et qu'une présence permanente sur place soit assurée.

RECOMMANDATION **5.6**

Utiliser la Ferme de Lauzelle comme lieu dédié à des activités d'enseignement

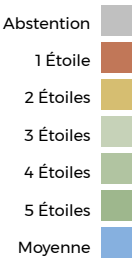

Il pourrait s'agir de cours de Master (30-40 personnes, dans un cadre différent des salles de cours habituelles), de présentation des mémoires Oïkos, de TPs pour les cours liés au développement durable et à la transition, ou même d'examens.

RECOMMANDATION **5.7**

Faire de la Ferme de Lauzelle un point de départ pour des balades dans les bois ou une étape pour des évènements sportifs

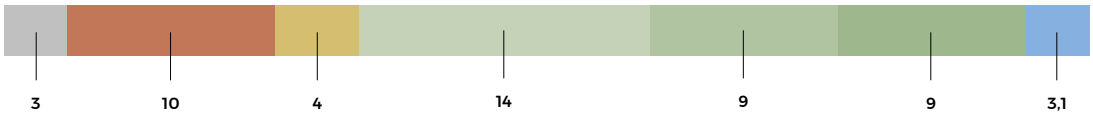

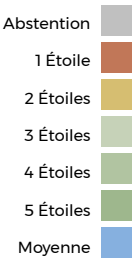

RECOMMANDATION **5.8**

Offrir la possibilité de faire du woofing à la Ferme de Lauzelle

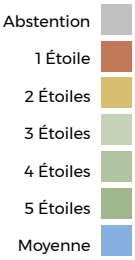

Cela implique que des logements soient disponibles et qu'une présence permanente sur place soit assurée.

B
7

3

Mobilité

MOBILITÉ

BILAN

Adapter nos campus et accompagner notre communauté vers une mobilité durable

La mobilité est au cœur du développement de l'université et la conséquence de l'attrait de ses six sites. Elle doit donc faire l'objet d'une stratégie volontariste avec la double ambition d'améliorer la qualité de vie liée aux déplacements (santé, sécurité, confort, cadre de vie, équilibre vie privée / vie professionnelle) pour les membres de la communauté universitaire et de réduire sensiblement les émissions de polluants et de gaz à effet de serre. En 2021, année « Covid », la mobilité représentait 51 % du bilan carbone de l'université.

Le Plan de déplacement entreprise 2021-2023 de l'université se donne pour objectifs de réduire la part de la voiture dans les déplacements des étudiant·es et du personnel de 20 % d'ici à 2030, pour arriver à 16 % des déplacements des étudiant·es et 38 % des déplacements du personnel.

Si la gratuité des transports en communs est déjà proposée depuis de nombreuses années au personnel de l'université, si des investissements importants ont été fait dans des abris vélos sécurisés, si le remboursement des kilomètres vélo est d'application depuis longtemps, plusieurs actions nouvelles visant à atteindre les objectifs fixés se sont mises en place ces 3 dernières années :

- L'aménagement de près d'un millier de barres à vélo supplémentaires, en particulier autours des logements UCLouvain est en cours.
- La possibilité de tester gratuitement pendant un mois un vélo électrique, le tout avec un coaching personnalisé.
- La mise en place d'une charte des déplacements internationaux responsable signée par l'ensemble des instituts de recherche.
- Une campagne de communication visant les changements de comportements de mobilité avec une entreprise de communication externe sur le long terme.

Et si les tendances sont bonnes (doublement des km vélo remboursés en un an, -10 % de part modale de la voiture pour le personnel en 4 ans, 20 % de part modale de la voiture chez les étudiant·es), les défis restent importants :

- Comment convaincre 400 membres du personnel et 1 400 étudiant·es de prendre autre chose que la voiture pour atteindre notre objectif de 2030 ?
- Comment s'assurer d'un changement rapide tout en dépendant souvent des autres niveaux de pouvoir pour les investissements dans les infrastructures ?
- La charte des déplacements internationaux n'a pas fondamentalement changé l'importance de ces déplacements et elle ne traite pas ceux des étudiant·es. Comment aller plus loin ?

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Comprendre les besoins spécifiques de mobilité de chaque campus**

RECOMMANDATION : Nommer un·e gestionnaire de mobilité dédié·e à chaque campus pour analyser les données et développer des plans d'action adaptés

RECOMMANDATION : Réaliser des enquêtes obligatoires spécifiques pour chaque campus afin de collecter des données ciblées sur les déplacements (distance, moyen de transport, etc.)

RECOMMANDATION : Évaluer l'accessibilité de nos sites pour les personnes à mobilité réduite et sensibiliser à l'inclusion, notamment en effectuant des tests de déplacement en fauteuil roulant

DÉFI : **Améliorer les conditions de mobilité douce et multimodale**

RECOMMANDATION : Créer un "pack mobilité" pour offrir davantage de flexibilité sur les options possibles en matière de remboursement des frais de déplacement

RECOMMANDATION : Offrir des incitants ou avantages aux membres de la communauté universitaire utilisateur·rices de moyens de déplacement durables

RECOMMANDATION : Négocier des offres spéciales et dispositions avantageuses avec les organismes de transports en commun

RECOMMANDATION : Augmenter l'offre de parkings sécurisés pour vélos

RECOMMANDATION : Faciliter l'achat de vélos et vélos électriques aux membres de la communauté universitaire

RECOMMANDATION : Créer une plateforme permettant d'organiser du covoiturage au sein de la communauté universitaire, pour les déplacements réguliers comme ponctuels

RECOMMANDATION : Augmenter l'offre de logements (à prix raisonnables) pour diminuer les besoins de déplacements

DÉFI : **Mettre en place une juste politique de déplacements internationaux responsables**

RECOMMANDATION : Intégrer la « charte pour une mobilité internationale responsable » dans les démarches administratives liées au voyage

RECOMMANDATION : Ne pas rembourser un déplacement en avion si une alternative de transport acceptable est disponible

RECOMMANDATION : Valoriser le choix conscient d'éviter les destinations lointaines pour raisons écologiques dans le cadre des déplacements internationaux des chercheur·es.

RECOMMANDATION : Intégrer le temps des trajets en train dans les jours de travail prestés lors de longs déplacements professionnels

DÉFI 1

Améliorer les conditions de mobilité douce et multimodale

RECOMMANDATION 1.1

Négocier des offres spéciales et dispositions avantageuses avec les organismes de transports en commun

Il pourrait s'agir d'un titre de transport multimodal, de la possibilité d'emporter un vélo sans supplément (pas uniquement vélo pliant), d'augmenter l'offre de bus le soir et le weekend, de mettre en place un abonnement « campus » au tarif préférentiel, d'augmenter le nombre de voitures de train aux heures de pointe, de renforcer l'offre de zones silencieuses dans les trains, etc.

A défaut, il faudrait mettre en place une navette (électrique et/ou hybride) pour tous les sites où l'offre du TEC n'est pas suffisante ou en cas de trop forte affluence lors des heures de pointe.

RECOMMANDATION 1.2

Augmenter l'offre de parkings sécurisés pour vélos

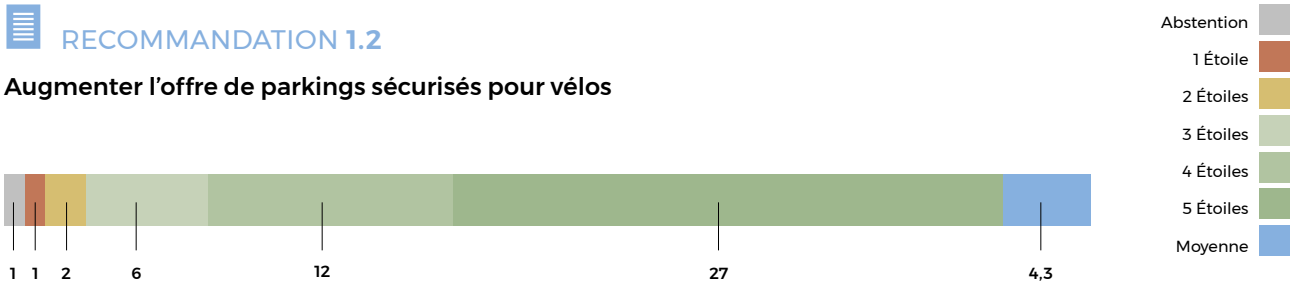

RECOMMANDATION 1.3

Offrir des incitants ou avantages aux membres de la communauté universitaire utilisateur·rices de moyens de déplacement durables

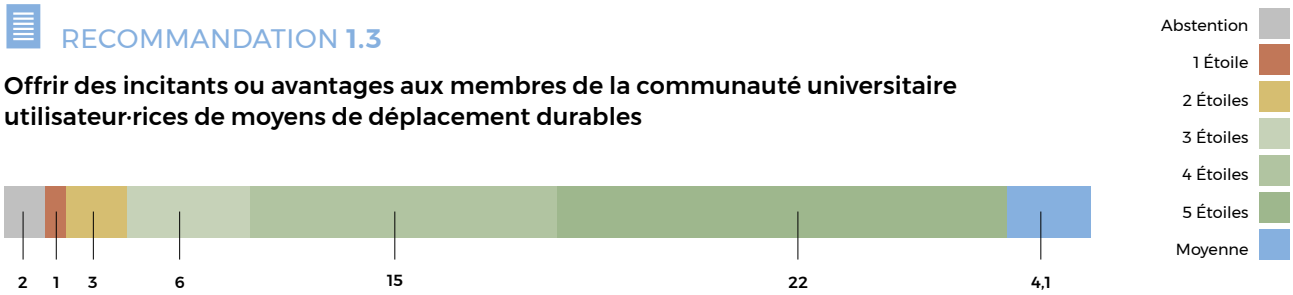

Par exemple, fournir des casques antibruit aux navetteur·euses ; prendre en charge une partie du forfait « données mobiles » des abonnements de téléphone (pour travailler en déplacements) ou mettre à disposition des clés 4G ; offrir des points aux utilisateur·rices du train et du vélo avec cadeaux à la clé (comme les « Miles » accumulés en avion).

Il pourrait également s'agir d'organiser des ateliers gratuits d'entretien de vélos sur les campus, par exemple en faisant circuler un mécanicien dans différents bâtiments et prévenir à l'avance de sa venue.

RECOMMANDATION **1.4**

Créer une plateforme permettant d'organiser du covoiturage au sein de la communauté universitaire, pour les déplacements réguliers comme ponctuels

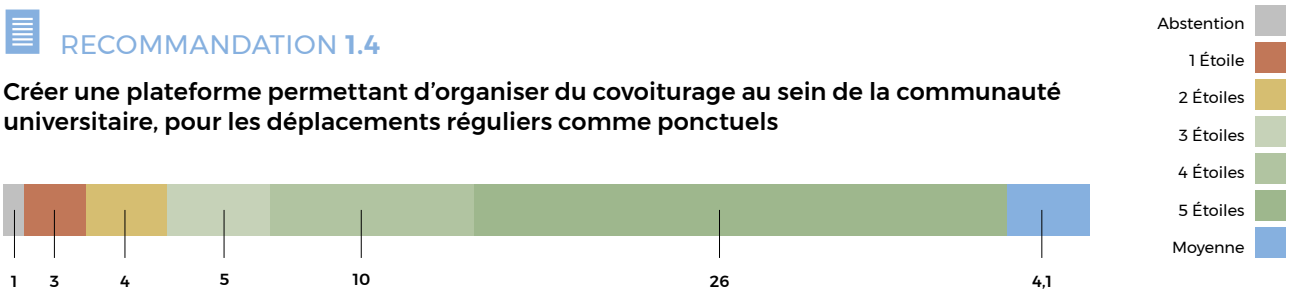

Cette plateforme pourrait permettre d'organiser du covoiturage sur la base des codes postaux pour les déplacements pendulaires. Elle pourrait par ailleurs s'inspirer du fonctionnement de BlaBlaCar voire même de Tinder pour connecter les offres et demandes de covoiturage en temps réel.

Cette plateforme devrait être rendue visible via Moodle ou le bureau virtuel pour la promouvoir auprès des étudiant·es et des membres du personnel.

Elle pourrait être développée par des étudiant·es dans le cadre de cours de projet (en informatique, marketing, communication, etc) voire un projet conjoint entre différents cursus ou subsidiée par la fondation dans le cadre du «louvain student angel fund».

Elle pourrait servir aussi à l'organisation de « covélo », une initiative rassemblant des groupes de membres du personnel et/ou d'étudiant·es qui se déplacent à vélo.

RECOMMANDATION **1.5**

Augmenter l'offre de logements (à prix raisonnables) pour diminuer les besoins de déplacements

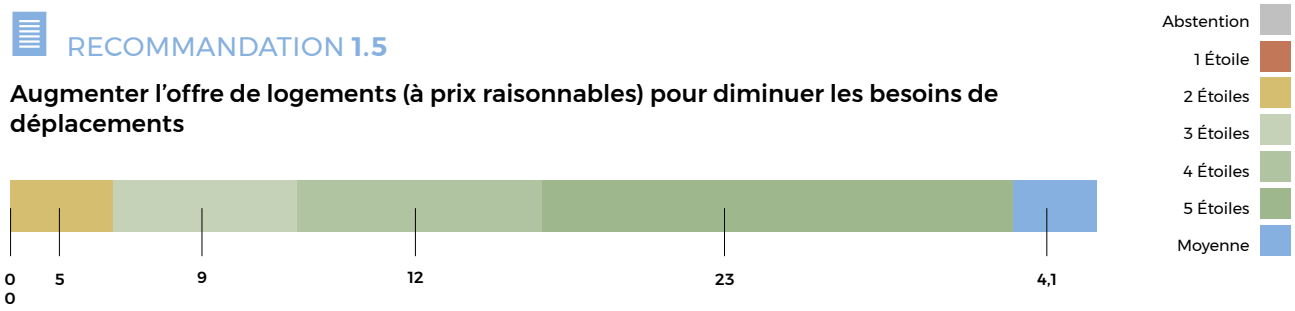

RECOMMANDATION **1.6**

Faciliter l'achat de vélos et vélos électriques aux membres de la communauté universitaire

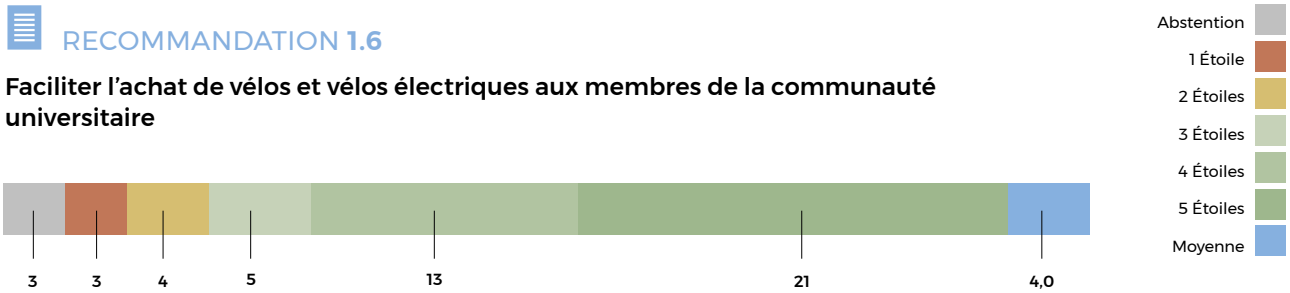

Par exemple à travers des partenariats avec des fournisseurs locaux pour proposer des offres avantageuses sur l'achat de vélos et de vélos électriques aux membres de la communauté universitaire ou en offrant des prêts à 0 % pour investir dans l'achat d'un vélo ou vélo électrique.

Une offre de location longue durée (« leasing ») de vélos UCLouvain pourrait également être développée, de même que des offres d'essai pour permettre aux membres de la communauté universitaire de tester les déplacements à vélo, ou encore une plateforme de vente de vélos de seconde main.

RECOMMANDATION **1.7**

Créer un "pack mobilité" pour offrir davantage de flexibilité sur les options possibles en matière de remboursement des frais de déplacement

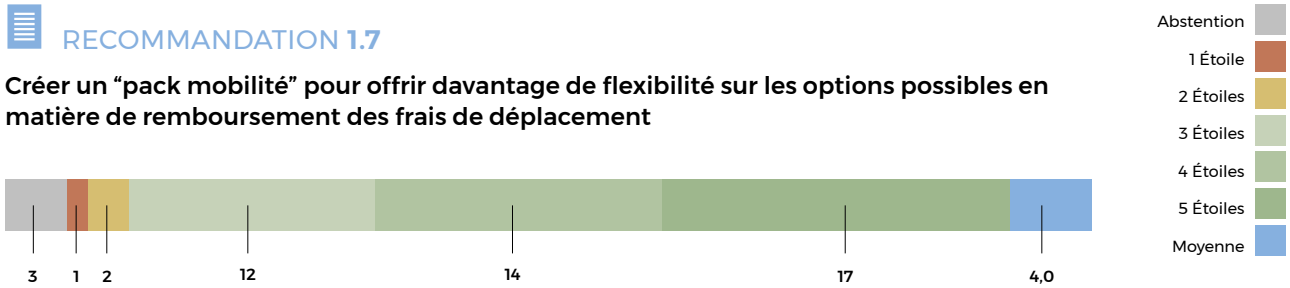

Établir un budget «mobilité» global alloué sur une année pour tous les frais liés à la mobilité (loyer si domicile proche du lieu de travail, indemnités vélo, abonnements de bus et de train, abonnements aux plateformes de covoiturage, achat/location de vélo, etc.). Tous les types de moyens de déplacement «durables» pourraient être remboursés, à l'exception des kilomètres en voiture individuelle (à cela s'ajouterait une augmentation du prix de l'abonnement parking hors parking co-voiturage).

RECOMMANDATION 1.8

Mettre à disposition des parkings de délestage gratuits pour les usager·es de covoiturage

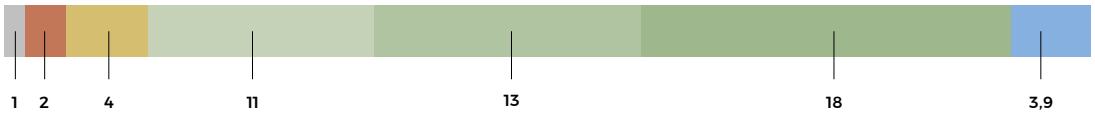

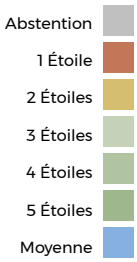

Le contrôle pourrit par exemple se faire en scannant plusieurs cartes d'accès UCLouvain à l'entrée.

RECOMMANDATION 1.9

Améliorer les infrastructures de mobilité durable

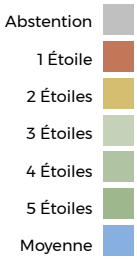

Il faudrait par exemple investir dans la création de nouvelles pistes cyclables, de marquages au sol et d'éclairages sur les itinéraires de vélos, augmenter le nombre de bornes de recharge pour les véhicules électriques, offrir des casiers et douches, etc.

RECOMMANDATION 1.10

Créer un outil de remboursement en ligne pour uniformiser et simplifier la politique de remboursement des frais de déplacements

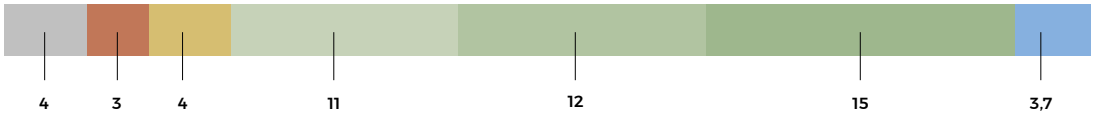

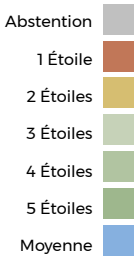

Créer une plateforme numérique uniforme pour tous types de remboursement (vélo, train, bus, etc.) permettrait de simplifier les procédures (en ligne plutôt que sur papier), de faciliter les demandes d'abonnement (train, bus), de favoriser l'accès aux informations concernant les différents remboursements possibles, de permettre la multi-modalité. Fournir également un guide pratique pour comprendre comment fonctionne cette politique, la rendre plus lisible et moins complexe.

RECOMMANDATION 1.11

Adapter la politique de l'université en matière d'horaires et de télétravail pour tenir compte des enjeux de mobilité

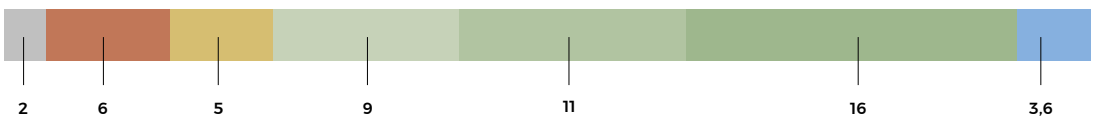

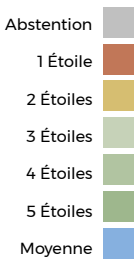

Il serait bon d'adopter davantage de flexibilité et idéalement d'avoir des plages horaires de réunion acceptables au regard de toutes situations de mobilité (ex: en cas de retard dû aux transports en commun.)

Pour les étudiant·es, réfléchir/rationnaliser l'horaire pour que les enjeux de mobilité soient mieux pris en considération (Par exemple, que certains déplacements journaliers puissent effectivement être supprimés).

RECOMMANDATION 1.12

Optimiser le co-modal pour réduire les déplacements des étudiant·es et personnels entre campus

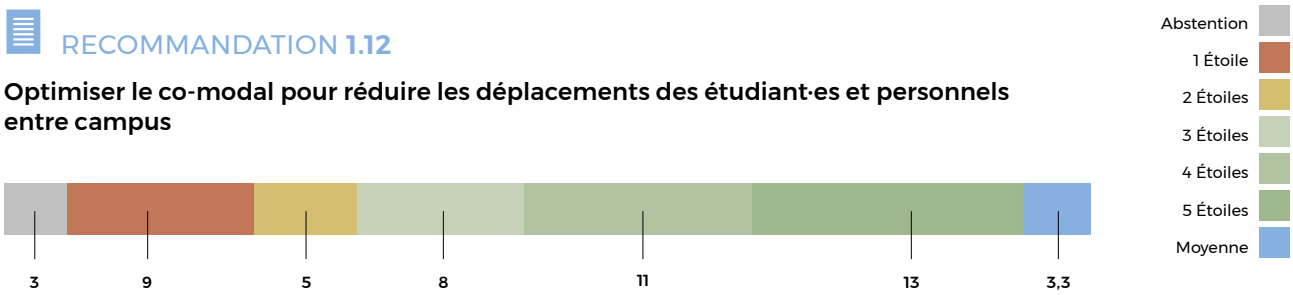

RECOMMANDATION 1.13

Réduire la place de la voiture sur les campus en diminuant le nombre de parkings disponibles

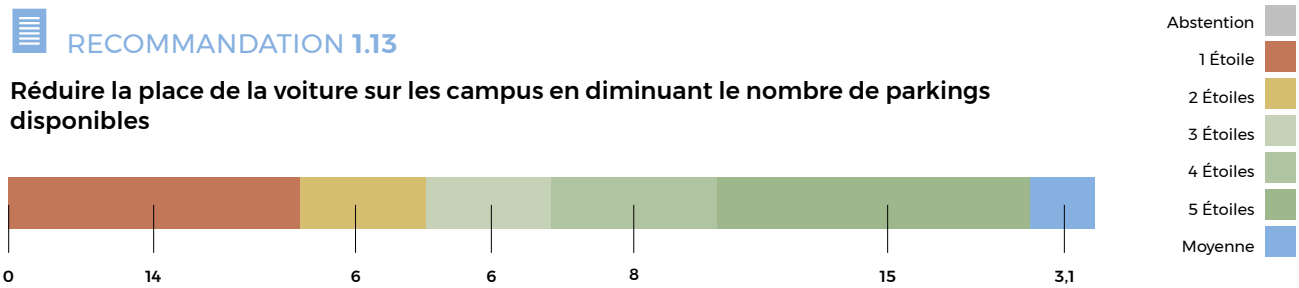

Cela permettrait de donner plus de place aux espaces verts et autres aménagements conviviaux sur les campus.

La priorité d'accès aux parkings pourrait être donnée aux personnes qui n'ont pas d'alternatives envisageables ou aux personnes qui font du covoiturage.

DÉFI 2

Comprendre les besoins spécifiques de mobilité de chaque campus

RECOMMANDATION 2.1

Nommer un·e gestionnaire de mobilité dédié·e à chaque campus pour analyser les données et développer des plans d'action adaptés

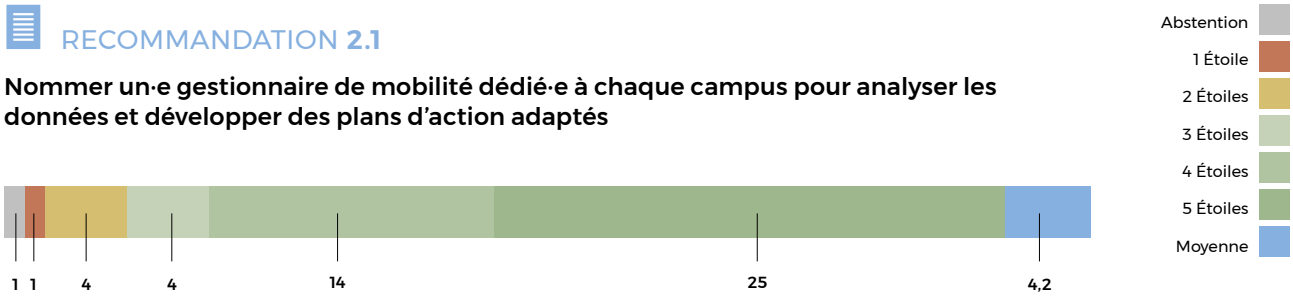

Plutôt qu'un·e seul·e « Mobility manager » pour l'ensemble de l'UCLouvain, il faudrait nommer également un·e « Mobility manager » pour chaque campus. Il·elle·s seraient coordinateurs·rices de toutes les actions liées à la mobilité de façon à avoir une vision d'ensemble.

Il faudrait 3 gestionnaires mobilité qui travaillent en concertation : un·e pour la zone LLN, un·e pour la zone BXL et un·e pour la zone du Hainaut. Leur ordre de mission sera de mettre en œuvre les recommandations 1.2 et 1.3, voire des actions de communication du défi 3.

RECOMMANDATION 2.2

Evaluer l'accessibilité de nos sites pour les personnes à mobilité réduite et sensibiliser à l'inclusion, notamment en effectuant des tests de déplacement en fauteuil roulant

Cette recommandation sera d'effectuer une évaluation complète de l'accessibilité sur chaque campus, en incluant des tests de déplacement en fauteuil roulant ainsi que des évaluations pour les personnes ayant des difficultés de mobilité autres que celles nécessitant un fauteuil roulant, et pour les personnes ayant des besoins spécifiques en termes de perception sensorielle ou cognitive.

RECOMMANDATION 2.3

Réaliser des enquêtes obligatoires spécifiques pour chaque campus afin de collecter des données ciblées sur les déplacements (distance, moyen de transport, etc.)

Il s'agit de soumettre à la communauté universitaire des enquêtes « mobilité » spécifiques aux différents sites pour collecter des données ciblées et plus fines (pas uniquement des données positives, mais aussi les informations confrontantes), en veillant donc à adapter les questions de l'enquête aux caractéristiques de chaque site et en proposant différents incitants à répondre.

Ces enquêtes devraient idéalement être obligatoires afin d'obtenir une cartographie la plus précise possible, permettant la mise en œuvre de plans d'action sur mesure.

On pourrait ainsi tenir compte des spécificités de chaque campus pour adapter l'offre de mobilité à ces paramètres (par ex. en connaissant, par site, la distance moyenne de déplacement, les moyens de locomotion les plus utilisés, etc.).

DÉFI 3

Mettre en place une juste politique de déplacements internationaux responsables

RECOMMANDATION 3.1

Valoriser le choix conscient d'éviter les destinations lointaines pour raisons écologiques dans le cadre des déplacements internationaux des chercheur·es.

Par exemple à travers une campagne de communication ou un label sur le CV.

RECOMMANDATION 3.2

Intégrer le temps des trajets en train dans les jours de travail prestés lors de longs déplacements professionnels

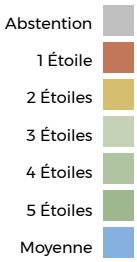

Il s'agit d'inciter à privilégier un moyen de transport plus durable mais potentiellement moins rapide.

RECOMMANDATION 3.3

Intégrer la « charte pour une mobilité internationale responsable » dans les démarches administratives liées au voyage

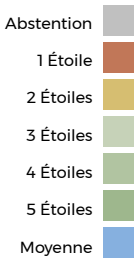

Demander à chacun de répondre aux questions de l'organigramme constituant la charte, lors de la déclaration de voyage et/ou lors des notes de frais. Cela permettra à la charte d'exister et d'être réellement appliquée.

RECOMMANDATION 3.4

Ne pas rembourser un déplacement en avion si une alternative de transport acceptable est disponible

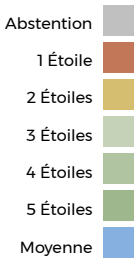

Par exemple, refuser les remboursements de frais de déplacements si un voyage en train de moins de 8 heures était possible à la place du voyage en avion (8 heures correspondant à une journée de travail complète).

RECOMMANDATION 3.5

Uniformiser avec les bailleurs de fond les critères de responsabilités environnementales pour les financements des voyages internationaux

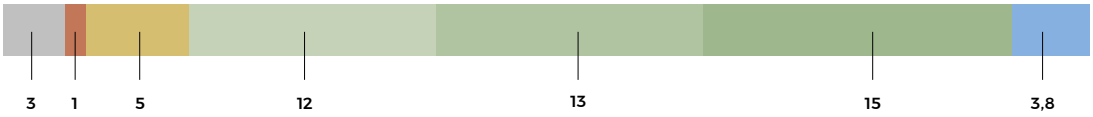

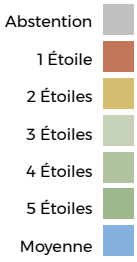

De nombreux voyages de recherche sont financés par des bourses (FNRS, etc). Il serait juste de leur proposer d'adopter les mêmes politiques ambitieuses en termes de voyage durable que celles de l'UCLouvain.

RECOMMANDATION 3.6

Souligner les avantages des moyens de transports plus durables et lutter contre les idées reçues ou « faux avantages » de l'avion

Pour de nombreux déplacements internationaux, l'avion est le choix par défaut et semble plus rapide, mais ce n'est en réalité pas toujours (significativement) le cas. Il faudrait pouvoir montrer les vrais temps de déplacement (ne tenant pas compte uniquement du temps de vol) en fonction des destinations (par ex. à travers une application mobile).

Lors d'une demande de déplacement international, un formulaire pourrait demander de justifier le besoin de déplacement et faire apparaître les alternatives à l'avion pour le trajet en question afin d'en dissuader l'utilisation.

2,3

RECOMMANDATION 3.7

Inciter les étudiant·es Erasmus soutenu·es par l'université à ne pas prendre l'avion

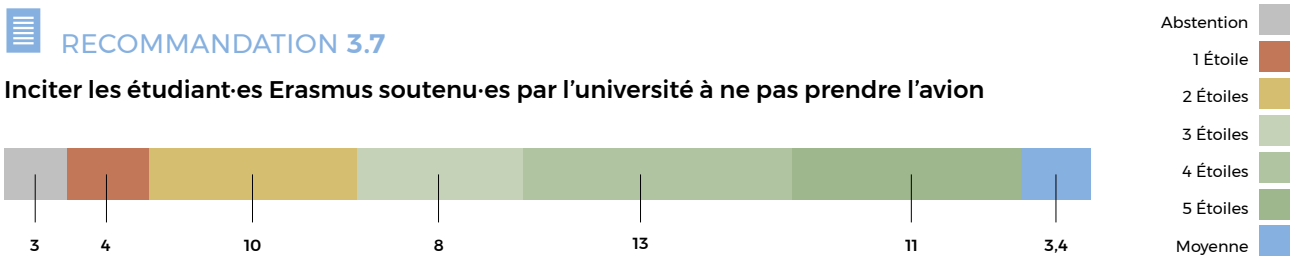

Les étudiant·es ont le temps de faire un long voyage pour réaliser un Erasmus durant plusieurs mois. Ce voyage constituera une aventure marquante à leur expérience.

Faire signer la charte de mobilité durables aux étudiant·es Erasmus.

2,3

RECOMMANDATION 3.8

Exiger la combinaison de différentes activités pour justifier les déplacements lointains

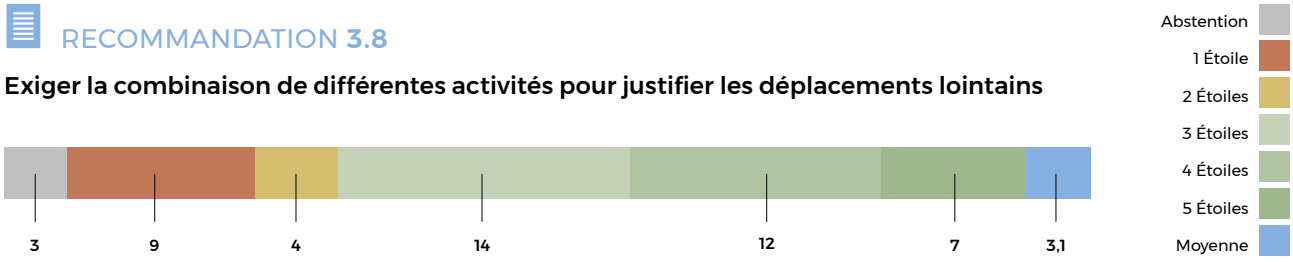

Pour les trajets de plus de 2000 km (à vol d'oiseau), l'université demande de valoriser le voyage en combinant différentes activités professionnelles, par exemple une conférence et une visite de Labo. Un document devra être rendu à l'université pour expliquer l'intérêt de ces longs voyages. Les voyages qui ne respectent pas ces critères ne seront pas financés/remboursés par l'université.

RECOMMANDATION 3.9

Différencier les politiques de mobilité en fonction de la séniorité des chercheur·es

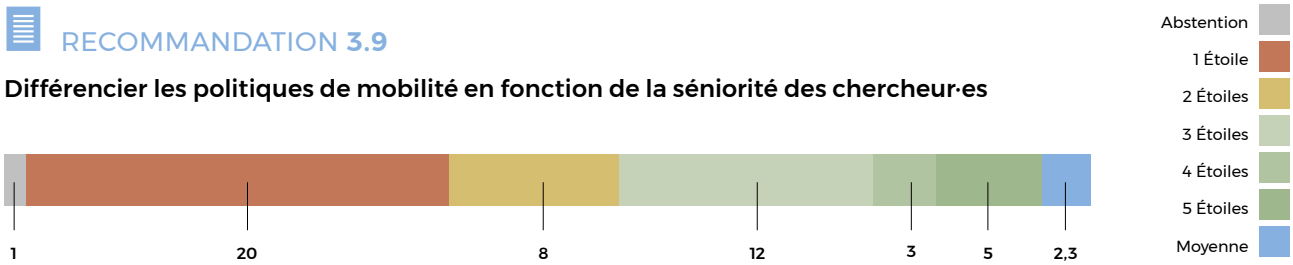

Cette recommandation suggère d'adopter une approche différenciée selon le statut de carrière des chercheur·es, en favorisant la mobilité internationale des jeunes chercheur·es et en encourageant les chercheur·es confirmé·es à privilégier des déplacements plus limités. En effet, il y a lieu de faire une distinction entre le caractère formatif important du voyage et son aspect de prestige. En suivant cette approche, il y aurait des pénalités carbones plus importantes pour les chercheur·es confirmé·es et moindres pour les jeunes chercheur·es en formation.

DÉFI 4

Promouvoir une communication transparente et encourageante sur la mobilité durable, adaptée à chaque campus

RECOMMANDATION 4.1 COM

Rendre la « charte pour une mobilité internationale responsable » plus visible, en communiquant activement sur ses principes et en incitant à son respect

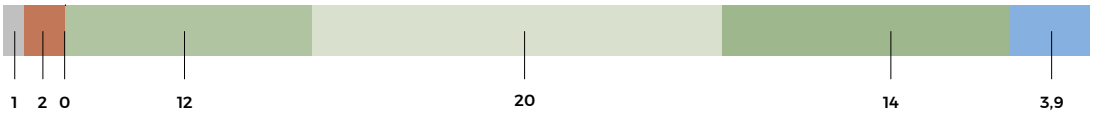

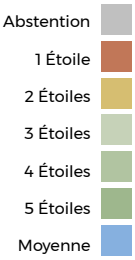

Afficher un visuel de la charte dans les bâtiments de recherche. La faire signer à chaque personne concernée par les voyages internationaux.

RECOMMANDATION 4.2 COM

Sensibiliser les étudiant·es et personnels aux modes de déplacement durables accessibles

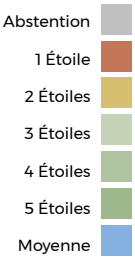

Des campagnes de communication pourraient être organisées pour sensibiliser aux options déjà existantes et leurs avantages. Celles-ci pourraient par exemple s'appuyer sur les expériences des membres de la communauté. Des ambassadeurs et ambassadrices pourraient également être identifié·es qui auraient pour mission de renforcer la crédibilité et la pertinence des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Des campagnes de sensibilisation pourraient être par ailleurs déclinées par publics. Par exemple, certaines pourraient sensibiliser sur l'impact environnemental des conférences internationales.

RECOMMANDATION 4.3 COM

Adapter la communication aux spécificités de chaque site UCLouvain

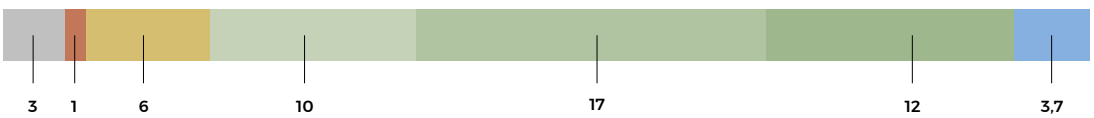

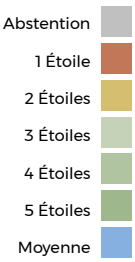

Les différents sites de l'université ont chacun leurs spécificités en matière de mobilité. Il s'agit donc de définir une ligne de conduite générale pour tous les campus, mais de tenir compte des enjeux locaux et de prévoir des relais sur chaque site pour faire circuler l'information. A cet égard, les enquêtes mobilité menées seront utiles pour construire des plans de communication adaptés.

4

Patrimoine bâti

PATRIMOINE BÂTI

BILAN

Les émissions de CO2 de l'UCLouvain émanent pour 40 % de l'exploitation de son patrimoine immobilier, qui comptabilise près de 400 000 m^2 de bâtiments académiques et 200 000 m^2 de logements. Avec le Plan Transition, les objectifs et les actions proposés pour le patrimoine bâti s'inscrivent dans la vision « négaWatt », qui vise à créer une nouvelle norme sociale autour de l'énergie, de sa consommation et de sa production et à mener l'université vers l'objectif ambitieux d'une neutralité carbone dans la gestion de l'énergie en 2035.

Si, depuis une quinzaine d'années, l'université s'est engagée résolument dans la rénovation de son parc immobilier académique avec une baisse de près de 30 % de ses consommations énergétiques, les trois dernières années ont permis de mettre en place les processus d'une accélération de ses rénovations et de celles des logements et d'engager le virage énergétique :

- par un inventaire énergétique de tous les bâtiments, suivi d'un cadre budgétaire innovant et ambitieux ;
- par l'achat d'électricité 100 % renouvelable dans le marché public énergétique ;
- par la baisse des températures de chauffe des bâtiments (19°) ;
- par l'expérimentation d'espaces de bureau plus modulaires ;
- par l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Mons couvrant annuellement 30 % de sa consommation d'électricité.

Dans ce cadre et pour atteindre ces objectifs, les défis à venir restent néanmoins importants :

- Comment et où relocaliser toutes les personnes dont les bâtiments sont en rénovation ?
- Comment garder des espaces de travail conviviaux et fonctionnels tout en les flexibilisant ?
- Valider et réussir le déploiement du projet de centrale biomasse à Louvain-la-Neuve.
- Multiplier les panneaux photovoltaïques sur divers sites.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Modifier les usages des bâtiments et adopter une nouvelle approche dans la relation aux espaces de travail en tenant compte des besoins de la communauté universitaire**

RECOMMANDATION : Faire un état des lieux des usages, des présences, des besoins et des bonnes pratiques en matière d'occupation des bâtiments

RECOMMANDATION : Informer les occupants sur le fonctionnement et bon usage des infrastructures de leur bâtiment (Aération, radiateurs, thermostats, espace coworking, range vélo...)

RECOMMANDATION : Proposer des espaces de travail (co - working) accessibles sur tous les campus UCLouvain

DÉFI : **Rénover les bâtiments des campus pour les rendre adaptés aux enjeux actuels et futurs en matière de durabilité**

RECOMMANDATION : Imposer des critères de durabilité dès la conception des rénovations des bâtiments et dans les marchés publics d'exécution de rénovation des bâtiments

RECOMMANDATION : Informer, encourager, assister, et contraindre, quand c'est possible, les propriétaires de kots à faire les rénovations nécessaires en matière d'isolation et d'énergie

DÉFI 1

Rénover les bâtiments des campus pour les rendre adaptés aux enjeux actuels et futurs en matière de durabilité

RECOMMANDATION 1.1

Imposer des critères de durabilité dès la conception des rénovations des bâtiments et dans les marchés publics d'exécution de rénovation des bâtiments

Les critères doivent être pris en compte dès la pré-étude de rénovation par l'ADPI, y compris l'optimisation de la forme de l'enveloppe extérieure des bâtiments, et rester d'application pendant toute la procédure jusqu'à l'exécution des travaux.

En tenir compte dans la formulation du cahier des charges, et dans la cotation des offres.

RECOMMANDATION 1.2

Informer, encourager, assister, et contraindre, quand c'est possible, les propriétaires de kots à faire les rénovations nécessaires en matière d'isolation et d'énergie

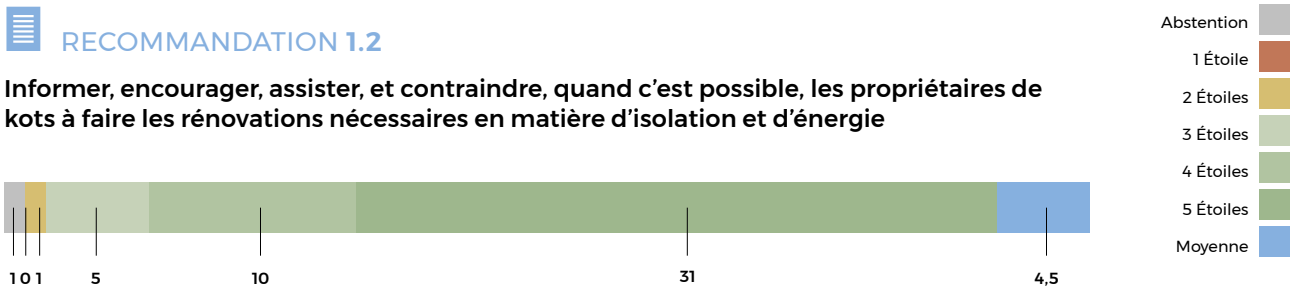

Certains bâtiments sont difficilement améliorables à des coûts raisonnables ; l'UCLouvain pourrait apporter des conseils personnalisés, en complément des dispositifs des pouvoirs publics (p.ex. Guichets de l'Energie), sur les possibilités, en application de recherches ou dans le contexte de projets d'étudiant·es.

Les critères de performance environnementale devraient être pris en compte pour l'attribution/ le renouvellement des baux emphytéotiques accordés par l'UCLouvain aux (futurs) propriétaires des bâtiments.

RECOMMANDATION 1.3 COM

Informer les occupants sur le fonctionnement et bon usage des infrastructures de leur bâtiment (Aération, radiateurs, thermostats, espace coworking, range vélo…)

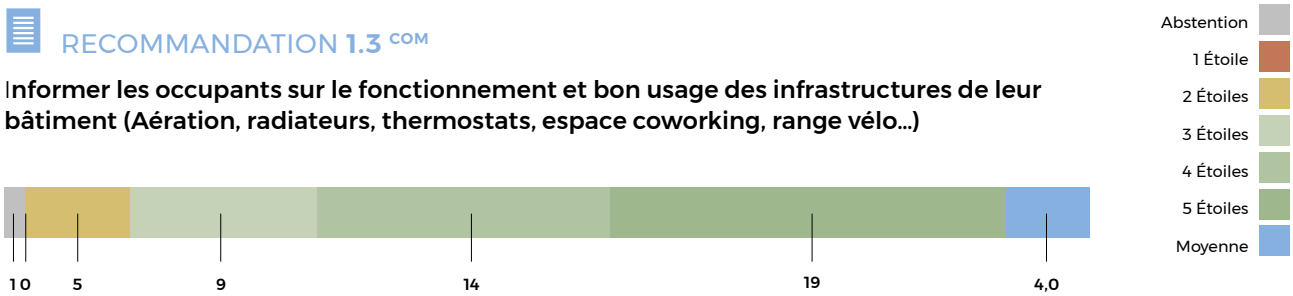

RECOMMANDATION 1.4 COM

Informer sur le plan de rénovation des bâtiments, ses raisons et objectifs au sein de chaque site

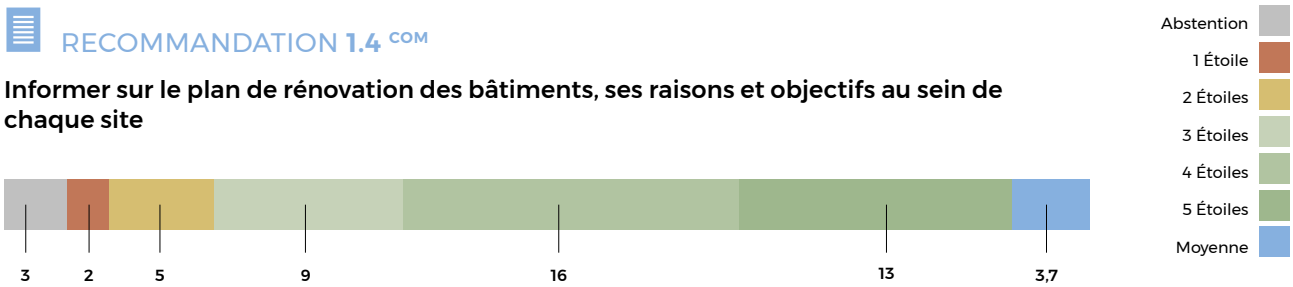

Au niveau de chaque site, informer la communauté universitaire sur les projets de rénovation, c'est-à-dire les prochains bâtiments qui feront l'objet de rénovations.

DÉFI 2

Modifier les usages des bâtiments et adopter une nouvelle approche dans la relation aux espaces de travail en tenant compte des besoins de la communauté universitaire

RECOMMANDATION 2.1

Faire un état des lieux des usages, des présences, des besoins et des bonnes pratiques en matière d'occupation des bâtiments

Un outil de monitoring basé sur l'affluence pourrait être développé.

S'il est important d'optimiser l'occupation des locaux pour réduire la consommation d'énergie, cela doit se faire également en améliorant le bien-être au travail plutôt qu'à son détriment.

Au-delà de mesurer les usages et occupations, il faut donc veiller à comprendre les besoins de la communauté universitaire en matière de bien-être au travail : l'organisation actuelle, toujours « post-Covid » (notamment en ce qui concerne le télétravail), n'est peut-être pas la situation optimale en matière de bien-être. Le besoin de socialisation et les risques de burn-out doivent être intégrés dans la réflexion.

Par ailleurs, les besoins d'occupation des bureaux peuvent être très variés et répondre à diverses préoccupations dont il faut tenir compte : décoration et personnalisation, indisponibilité d'un espace de télétravail, temps de travail, fonctionnement d'équipe, résistance au bruit, types d'activités, etc.

RECOMMANDATION 2.2

Proposer des espaces de travail (co -working) accessibles sur tous les campus UCLouvain

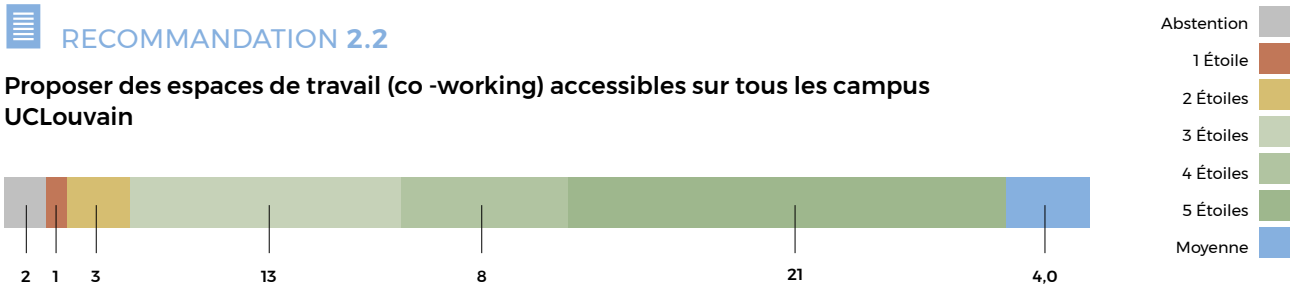

Cela permettrait aux personnes devant se rendre sur d'autres campus de pouvoir y travailler occasionnellement, pour éviter, par exemple, de devoir revenir à leur bureau l'après-midi s'ils ont une réunion à Mons le matin.

RECOMMANDATION 2.3

Diminuer la température de chauffage par défaut des bâtiments, en ajoutant la possibilité de l'augmenter localement et temporairement

Avoir une température de 17°C par défaut, avec la possibilité de chauffer (modérément) à la demande. La température sera réinitialisée à 17°C toutes les X heures.

La recommandation 3.2 (SlowHeat) permettra à la communauté de mieux vivre avec ces faibles températures et réduire les demandes locales de chauffage.

RECOMMANDATION **2.4**

Repenser l'utilisation de locaux existants pour optimiser leur occupation et en faire des lieux de travail collectifs à usages multiples

L'objectif derrière cette idée est de créer des espaces multifonctionnels. Ne plus vouer un seul usage par bâtiment et ne plus construire des bâtiments monofonctionnels, en partant du constat qu'il existe déjà suffisamment de bâtiments mais que leurs usages ne sont pas optimisés. Il n'est pas nécessaire de construire de nouveaux bâtiments.

Par exemple, les restos U à Mons et à Woluwe restent ouverts en journée, en-dehors des heures de repas, pour permettre aux étudiant·es d'utiliser ces locaux comme espaces de travail. Cela pourrait être aussi appliqués aux auditoires, salles de TP et autres.

RECOMMANDATION **2.5**

Mieux utiliser les espaces confortables

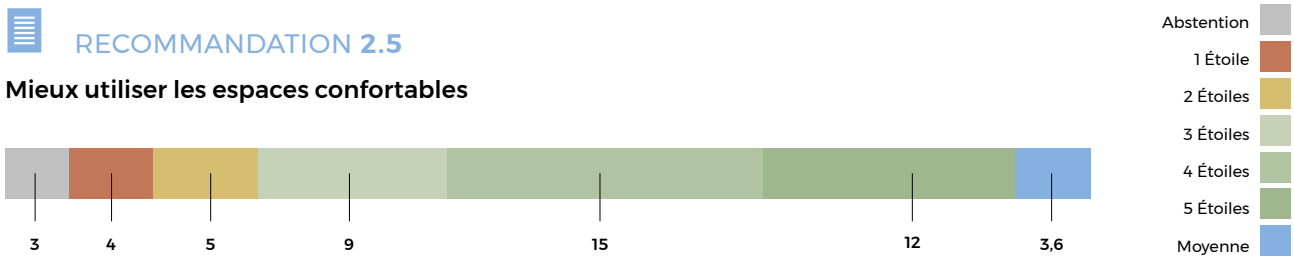

Il s'agit d'augmenter l'offre de mobilier disponible pour densifier les espaces confortables et déjà adaptés aux enjeux de durabilité en ce qui concerne leur consommation énergétique, par exemple prévoir davantage de tables et de chaises à la Bibliothèque des Sciences et Technologies.

RECOMMANDATION **2.6**

Proposer des étapes intermédiaires entre une organisation en bureaux individuels et des « open spaces » ou « clean desks »

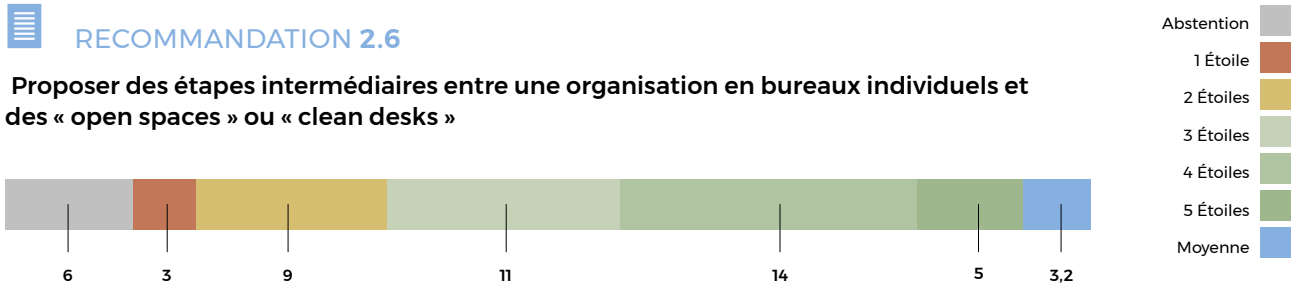

On pourrait ainsi passer d'abord par une première phase visant à partager un certain nombre de bureaux, avec un incitant informel (par exemple, le concours du bureau le plus accueillant).

RECOMMANDATION **2.7**

Permettre aux employé·es d'accéder à des espaces de coworking proches de leur domicile (en dehors des campus UCLouvain)

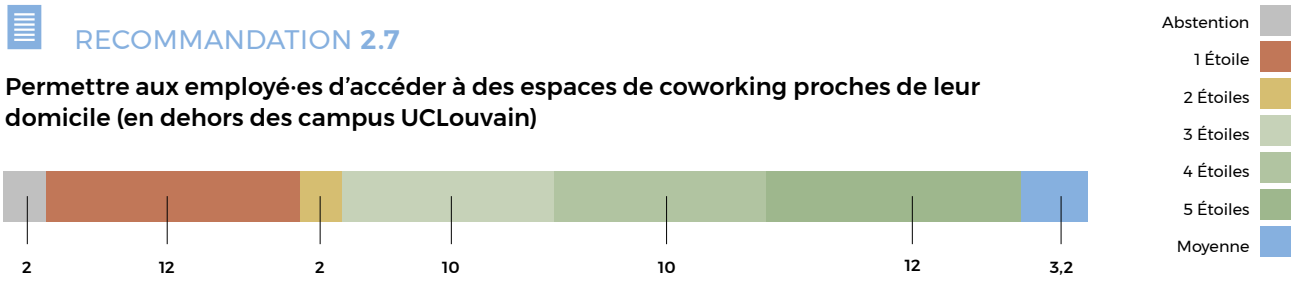

Cela aiderait les employé·es à travailler proche de leur lieu de résidence, lorsqu'elles et ils n'ont pas d'intérêt à se rendre sur les campus UCLouvain.
L'UCLouvain pourrait s'associer avec d'autres universités pour donner accès à leurs locaux et/ou aux bibliothèques à ses employé·es.
Le remboursement d'abonnements à des espaces de co-working peut être intégré dans le budget mobilité et/ou télétravail.

RECOMMANDATION 2.8

Encadrer et faciliter l'occupation et le partage des bureaux au sein d'un service, d'un étage ou d'un bâtiment

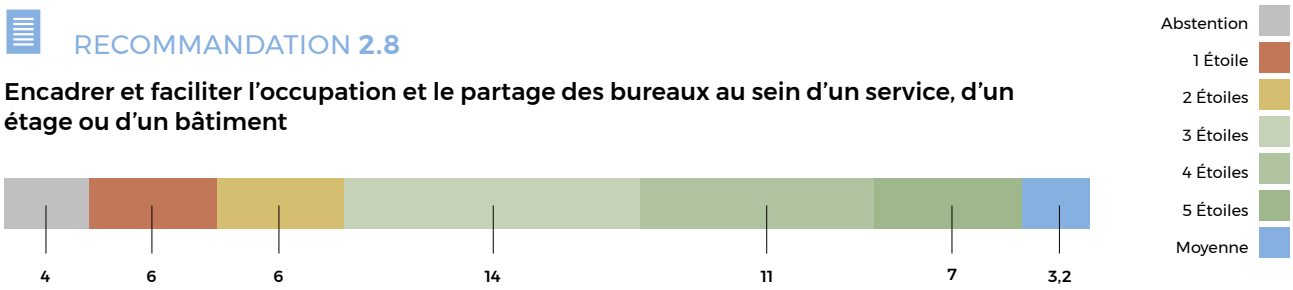

Certaines expériences liées à de nouvelles pratiques d'occupation des bureaux et espaces de travail sont en cours à l'université. Certaines sont formelles comme l'espace « flex » au bâtiment Erasme, d'autres sont informelles comme dans certains services où un pass permet d'ouvrir les bureaux des collègues et de les occuper, avec leur accord.

Pour faciliter ces expérimentations et transitions vers de nouvelles pratiques, il est important d'encadrer la démarche : proposer des formations ou des guides de bonnes pratiques aux responsables d'équipe par exemple, ou un outil de cartographie des usages, etc.

RECOMMANDATION 2.9

Créer des zones proposant différents niveaux de confort thermique à l'intérieur des bâtiments

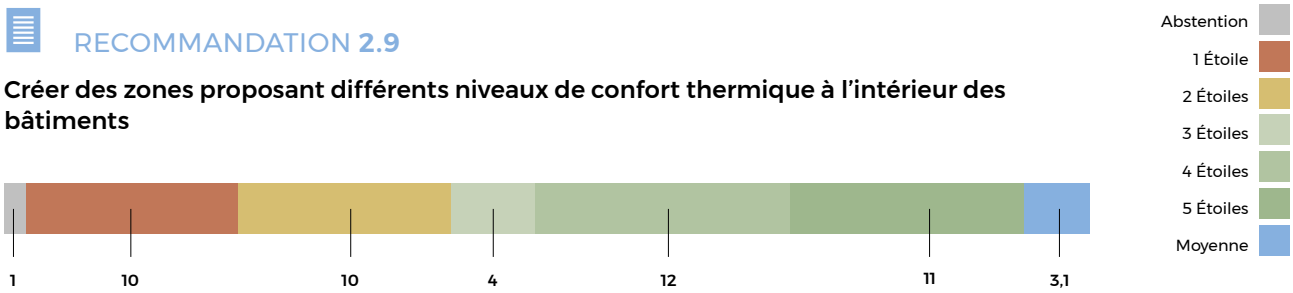

En d'autres termes, il s'agit de différencier les espaces en fonction de leur température de chauffage, créant ainsi des zones de rencontres ou des « espaces pour personnes plus sensibles » et des espaces moins ou pas chauffés (zones de passage ou pour les moins sensibles), à l'instar du système de zones silencieuses dans le train.

Cette proposition pourrait être facilement mise en œuvre au travers d'une expérience-pilote, permettant de cibler les bâtiments et locaux qui s'y prêtent et de voir dans quelle mesure il est possible de combiner cette différenciation en matière de chauffage selon les espaces, les fonctions, équipements, etc.

RECOMMANDATION 2.10

Recourir à l'enseignement en « co-modal » ou au modèle de « classes inversées » pour réduire le nombre de locaux ou bâtiments à chauffer

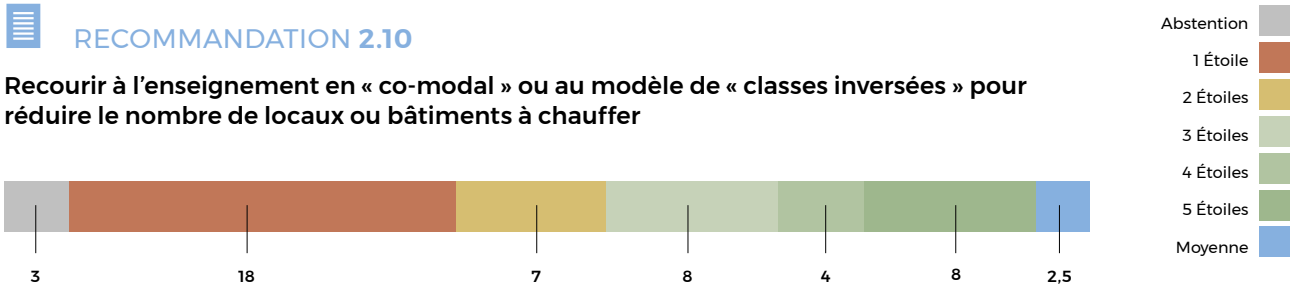

Un système de classes inversées pourrait permettre de ne faire venir les étudiant·es en auditoires que pour certaines unités d'enseignement, et cela pourrait donc réduire le nombre de locaux à chauffer (mais attention à l'effet rebond : lorsque les étudiant·es travaillent de chez elles et eux, on multiplie le nombre d'endroits à chauffer).

RECOMMANDATION **2.11**

Agir en phase avec la météo en déplaçant les cours et autres activités dans le cas où les conditions naturelles ne permettent pas de produire l'électricité renouvelable nécessaire à ces activités

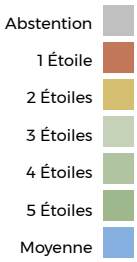

Il s'agit d'un changement complet de paradigme, d'un passage d'une préoccupation pour la performance à une préoccupation pour la survie.

DÉFI 3

Sensibiliser aux écogestes individuels dans l'usage des bâtiments

RECOMMANDATION **3.1**

Informer sur l'avancement des projets en cours pour la production d'énergie renouvelable

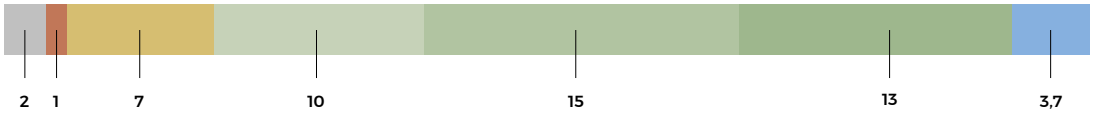

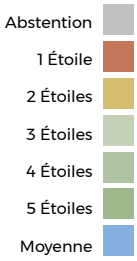

Notamment sur le projet biomasse ou l'installation de panneaux photovoltaïques déjà en cours. Au besoin, analyser la réplicabilité de ces projets sur les autres sites.

RECOMMANDATION **3.2**

Informer, accompagner et encourager la pratique du « Slow Heating »

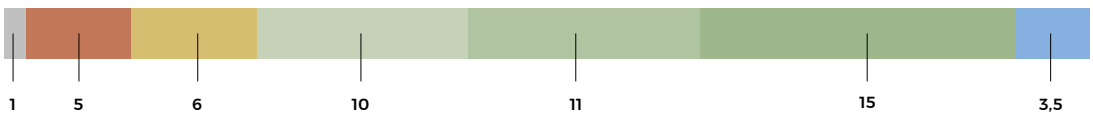

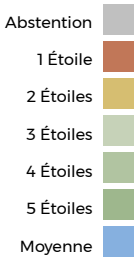

Cette communication et cet accompagnement pourraient se faire au travers de formations de personnes-relais (comme pour les premiers secours), via une BD du type « Ma vanne thermostatique et moi », en diffusant une carte des bâtiments du campus avec indications de température pour s'habiller ou s'équiper en conséquence, etc.

RECOMMANDATION 3.3 COM

Visibiliser les applications permettant de savoir s'il est opportun de consommer beaucoup d'énergie à un moment donné ou d'informer d'un besoin planifié en énergie

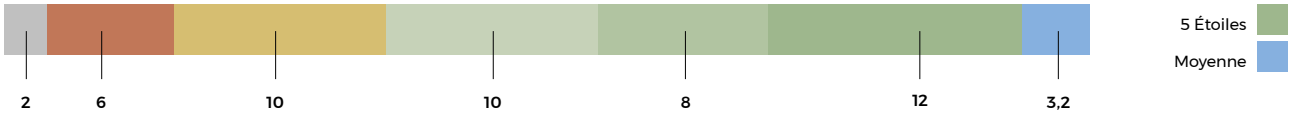

Par exemple, si un labo pense à lancer une recherche très coûteuse sur le plan énergétique, il pourrait considérer la question de l'impact sur le climat avant de lancer cette recherche. Les applications https://app.electricitymaps.com/map ou https://meteoelec.be/app/ en sont des exemples.

5

Biodiversité

BIODIVERSITÉ

BILAN

L'UCLouvain assure la gestion de plusieurs sites et espaces extérieurs sur ses campus (lac de Louvain-la-Neuve, bois de Lauzelle, espaces verts, etc.), chacun lieu et siège de biodiversité. Elle a pour objectif d'y renforcer les mesures concrètes de protection, de gestion et de restauration de la faune et de la flore et ainsi contribuer à la préservation des populations et habitats d'espèces, notamment celles menacées d'extinction, en y améliorant les couloirs écologiques, la verdurisation globale et la qualité des espaces.

Ces dernières années, l'université a renforcé les stratégies déjà mise en place quant à la gestion différenciée de ses espaces verts urbains avec une augmentation importante des prés fleuris et espaces de fauche. Elle s'est aussi dotée d'une cartographie précise de ses trames vertes et bleues en vue d'en améliorer la qualité. Enfin, elle a commencé à répertorier de manière plus structurée les populations de différentes espèces témoin afin de mieux évaluer l'impact de ses actions.

Les défis restent importants sur cette thématique, notamment pour une prise en compte mieux intégrée de la biodiversité dans l'ensemble de nos projets immobiliers, pour le désenclavement de nos sites par un lien plus étroit avec les autorités travaillant à plus grande échelle ou pour une sensibilisation plus importante de notre communauté.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Créer un environnement propice à la biodiversité sur les différents sites UCLouvain**

RECOMMANDATION : Créer une fonction de coordinateur·trice des enjeux de biodiversité sur chaque site/zone UCLouvain

RECOMMANDATION : Avoir un plan de verdurisation dans les stratégies de rénovation de tous les sites UCLouvain

RECOMMANDATION : Transformer les zones bétonnées inutiles ou peu utilisées en zones vertes collectives, à disposition de la communauté universitaire

RECOMMANDATION : Favoriser la plantation de petites « forêts urbaines » ou de prairies fleuries sur les terrains des entreprises des parcs scientifiques

RECOMMANDATION : Favoriser les projets de (re)verdurisation qui demandent peu ou pas d'entretien

RECOMMANDATION : Verduriser systématiquement les jardins intérieurs, cloîtres et patios des bâtiments UCLouvain

RECOMMANDATION : Favoriser les espèces (faune et flore) qui peuvent supporter un environnement urbain

DÉFI : **Sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de biodiversité**

RECOMMANDATION : Créer des campagnes et outils de sensibilisation à la biodiversité par des actions concrètes de soin à la nature

DÉFI 1

Créer un environnement propice à la biodiversité sur les différents sites UCLouvain

RECOMMANDATION 1.1

Favoriser les projets de (re)verdurisation qui demandent peu ou pas d'entretien

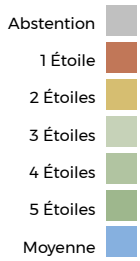

Il peut s'agir, par exemple, de haies nourricières ou de petits arbres fruitiers. À l'inverse, un potager urbain demande davantage d'entretien.

RECOMMANDATION 1.2

Avoir un plan de verdurisation dans les stratégies de rénovation de tous les sites UCLouvain

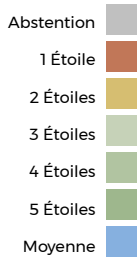

Ce plan visera, entre autres, à maintenir les grands espaces verts restant sur nos sites ou à végétaliser toitures et parois de nos bâtiments.

De manière générale, ce plan chapeaute et se décline dans les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATION 1.3

Favoriser la plantation de petites « forêts urbaines » ou de prairies fleuries sur les terrains des entreprises des parcs scientifiques

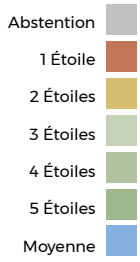

Tout en veillant à laisser l'écosystème se développer naturellement.

RECOMMANDATION 1.4

Transformer les zones bétonnées inutiles ou peu utilisées en zones vertes collectives, à disposition de la communauté universitaire

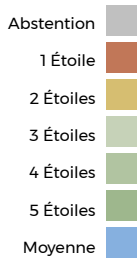

Pour ce faire, il s'agit de s'inspirer des projets qui fonctionnent bien, comme par exemple les potagers du quartier de La Baraque, le compost en face du cercle de droit (pris en charge par un Kot à Projet). Il faut veiller à ce que le projet soit géré par des personnes qui restent en poste de manière pérenne pour que cela tienne sur le long terme.

RECOMMANDATION **1.5**

Verduriser systématiquement les jardins intérieurs, cloîtres et patios des bâtiments UCLouvain

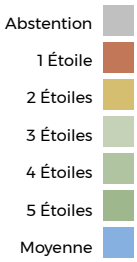

Il ne faut pas nécessairement prévoir un accès pour les utilisateur·rices des bâtiments. Un bon exemple actuel est le jardin en LOCI sur le campus de Tournai.

RECOMMANDATION **1.6**

Favoriser les espèces (faune et flore) qui peuvent supporter un environnement urbain

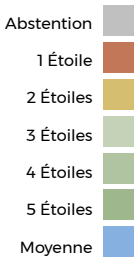

Favoriser la biodiversité nécessite de (re)verduriser, mais pas uniquement. Il faut également attirer la faune, mais pas la piéger. Cela implique dès lors de créer des environnements qui attirent des espèces compatibles avec la vie urbaine.

RECOMMANDATION **1.7**

Créer une fonction de cooordinateur·trice des enjeux de biodiversité sur chaque site/ zone UCLouvain

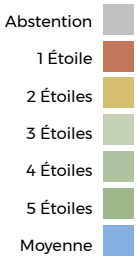

Au même titre qu'il existe un·e « Mobility manager », il faudrait créer un poste de « Biodiversity manager » sur chaque campus.

Il faudrait un·une coordinateur·trice pour la zone Bruxelles, un·e pour la zone Louvain-la-Neuve et un·une pour la zone du Hainaut.

RECOMMANDATION **1.8**

Mettre en place des espaces verts autogérés

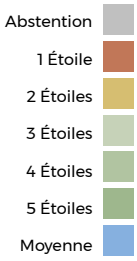

Il existe déjà certains exemples comme le patio du bâtiment Dupriez, le patio du bâtiment More. Rejoint la recommandation 2.2

RECOMMANDATION **1.9**

Rogner sur les larges bandes de circulation pour laisser place à des bandes d'espaces verts

Cette proposition vise à créer des « rues vertes » à partir de graines d'espèces sauvages.

Pour les parkings qui le permettent, supprimer le bitume et le remplacer par des grilles à travers desquelles l'herbe et d'autres espèces végétales peuvent s'épanouir.

DÉFI 2

Sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de biodiversité

RECOMMANDATION **2.1** COM

Créer des campagnes et outils de sensibilisation à la biodiversité par des actions concrètes de soin à la nature

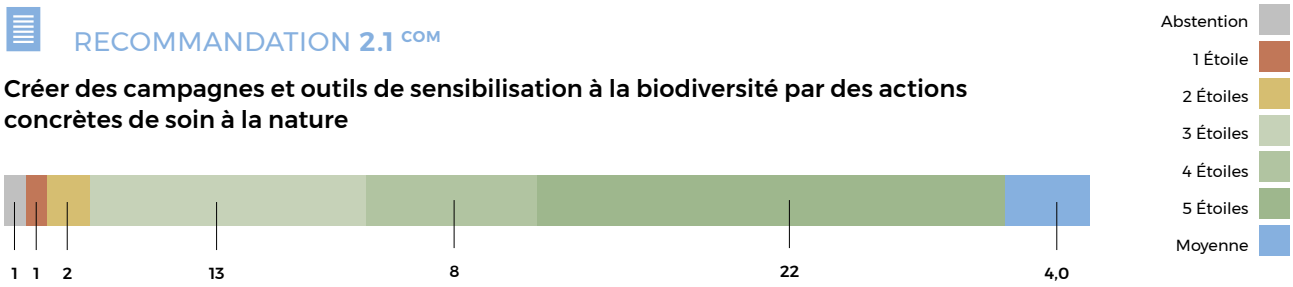

Ces projets doivent montrer les actions favorables à la biodiversité et ce qu'il faut éviter de faire (cf. les plaques « Ici commence le lac »).

Cela peut être décliné sous différentes formes : affiches, fascicules, partenariats avec des YouTubeurs, vidéo au format « 180 secondes » par des chercheur·euses, etc.

Mais aussi de manière très pratique via la distribution de jardinières, de sachets de graines, de plantation de haies, … avec des fiches explicatives.et la mise en place d'hôtels à insectes solitaires, ou, à l'inverse, par des actions contre l'implantation d'espèces invasives permettant de sensibiliser le public à cet aspect-là. Le mot d'ordre général est de privilégier les espèces locales.

Un point de départ intéressant pour un tel projet serait de partir d'un mémoire Oïkos mêlant par ex. biologie et communication. Le contenu peut également être créé en collaboration avec des Kots-à-Projets pour l'engagement étudiant et des académiques pour la validation scientifique.

RECOMMANDATION **2.1** COM

A l'image des Doctorats Honoris Causa qui mettent chaque année une personnalité à l'honneur, mettre chaque année à l'honneur une espèce non humaine (animale ou végétale) locale ou belge à tout le moins ("Patrimoine Honoris Causa»)

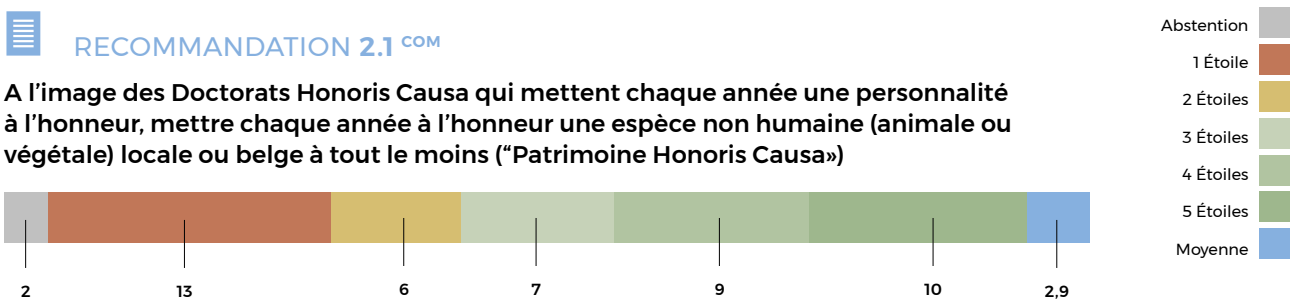

Cette recommandation vient en complément de la recommandation 1.2 sur la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité.

Il pourrait, par exemple s'agir du Bois de Lauzelle, d'un insecte ou d'une plante.

Autres déchets
Le Sablon
Déchets organiques
PMC

6

Consommation

CONSOMMATION

BILAN

En termes de consommation, les objectifs et les actions proposés dans le plan transition s'inscrivent dans les principes de l'économie circulaire pour réduire l'empreinte écologique de l'université ainsi que de sa communauté et créer de la sorte une nouvelle norme sociale autour la consommation. Le tout à travers des objectifs concrets et clairs : consommer moins, consommer mieux, jeter moins, jeter mieux.

Ces dernières années, différentes actions allant dans ce sens ont été mise en place à différents niveaux :

- le test d'une gestion centralisée du tri des déchets sans poubelle individuelle dans quelques bâtiments ;
- la prolongation de la durée de vie des équipements informatiques par un remplacement au besoin et non plus automatique ;
- des achats de fournitures de bureau ayant toutes au moins un label environnemental ;
- des investissements 100% responsables selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- le lancement de la Bonocaz sur le site de Louvain-la-Neuve, hub circulaire visant à réduire les déchets en maximisant la réutilisation en dehors de l'université des mobiliers et matériel de bureau plus aux normes.

En ce domaine, que ce soit pour la généralisation des poubelles de tri, l'achats de produits durables ou les pratiques numériques responsables, les changements d'habitude de toute la communauté universitaire représentent un défi systémique.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Assurer la durabilité des fournisseurs et produits consommables**

RECOMMANDATION : Privilégier les fournisseurs « verts » et locaux et évaluer leur respect de principes de durabilité

RECOMMANDATION : Supprimer les biscuits emballés en plastique individuellement pour les pauses-cafés et privilégier des snacks locaux et meilleurs pour la santé (fruits, fruits secs)

RECOMMANDATION : Interdire l'usage de gobelets jetables au profit de gourdes et mugs. Investir dans des écocups lors des événements de l'UCLouvain afin de remplacer les gobelets en cartons ou plastiques

DÉFI : **Promouvoir la réparation, la réutilisation et le recyclage du matériel**

RECOMMANDATION : Faciliter la circulation et la réutilisation du matériel professionnel grâce à une donnerie annuelle et la création d'une plateforme

RECOMMANDATION : Proposer une formation à l'utilisation durable du matériel informatique et visibiliser et élargir les services de réparation/entretien de ce matériel pour toute la communauté

DÉFI : **Informer pour renforcer l'adhésion de la communauté universitaire aux politiques institutionnelles de transition**

RECOMMANDATION : Communiquer sur l'impact des mesures d'économie

DÉFI 1

Assurer la durabilité des fournisseurs et produits consommables

RECOMMANDATION 1.1

Privilégier les fournisseurs « verts » et locaux et évaluer leur respect de principes de durabilité

Donner un poids plus important aux critères de qualité environnementale, de traçabilité, de réparabilité lors des marchés publics d'achats d'équipement UCLouvain.

L'évaluation de la qualité des fournitures et fournisseurs et leur traçabilité peut être un sujet de recherche/mémoires.

Continuer les efforts d'approvisionnement local au resto U. Promouvoir et élargir les options végétariennes, passer à trois jours végé par semaine.

RECOMMANDATION 1.2

Supprimer les biscuits emballés en plastique individuellement pour les pauses-cafés et privilégier des snacks locaux et meilleurs pour la santé (fruits, fruits secs)

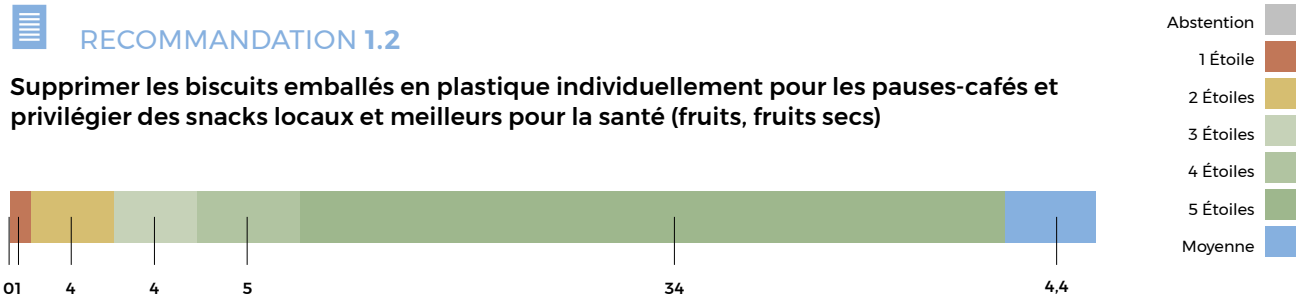

Tendre vers le zéro déchet lors des réceptions à l'UCLouvain, notamment privilégier les fruits et fruits secs et snacks sans emballages plastiques/non recyclables. Pour les biscuits, soit les supprimer soit acheter des boites entières de biscuits. Utiliser du lait en bouteilles ou en poudre, sucre dans des volumes plus importants. Privilégiez le vrac et des récipients en verre.

On peut également faire appel à des associations locales, conscientes socialement et écologiquement (Le Café Monde, par exemple) pour les snacks des évènements UCLouvain.

RECOMMANDATION 1.3

Interdire l'usage de gobelets jetables au profit de gourdes et mugs. Investir dans des écocups lors des événements de l'UCLouvain afin de remplacer les gobelets en cartons ou plastiques

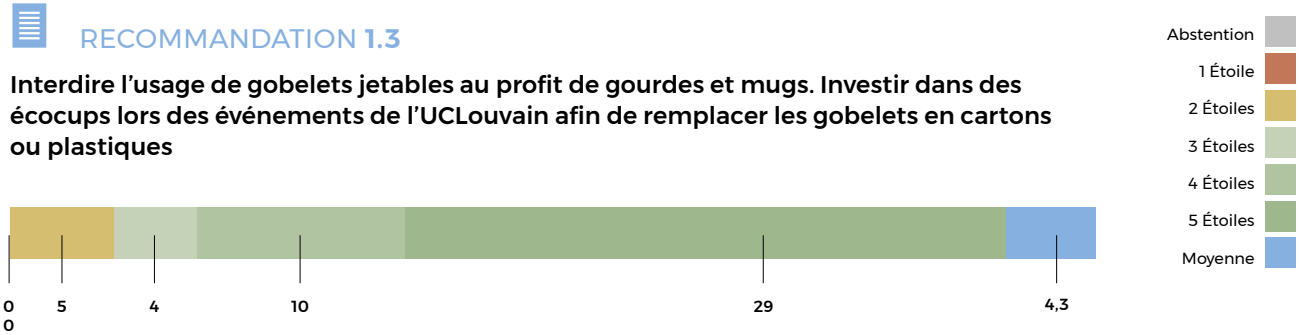

Généraliser l'utilisation des eco-cups (en plastique dur) à tous les évènements UCLouvain, professionnels et étudiants.

Promouvoir les fontaines à eau disponibles dans les auditoires en les indiquant via des panneaux.

RECOMMANDATION **1.4**

Promouvoir le concept du frigo solidaire, mettre en lumière ceux existants

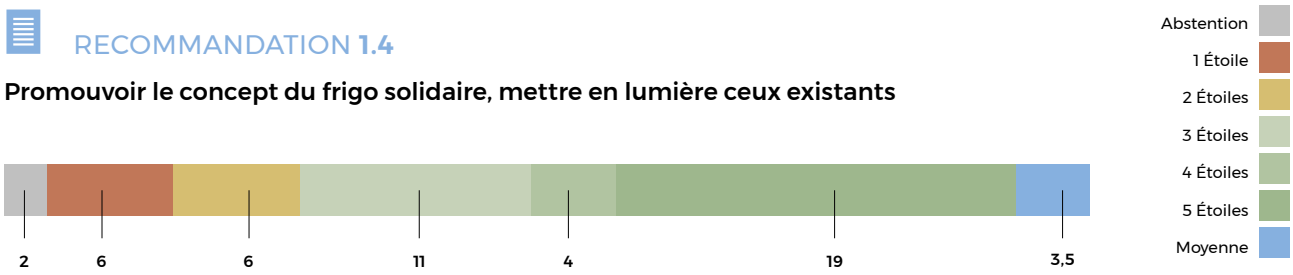

Un frigo solidaire c'est un endroit où les particuliers, les supermarchés, les restaurants déposent de la nourriture encore utilisable (plutôt que de la jeter). Les gens dans le besoin peuvent venir y chercher de la nourriture anonymement.

DÉFI 2

Promouvoir la réparation, la réutilisation et le recyclage du matériel

RECOMMANDATION **2.1**

Faciliter la circulation et la réutilisation du matériel professionnel grâce à une donnerie annuelle et la création d'une plateforme "Vinted"

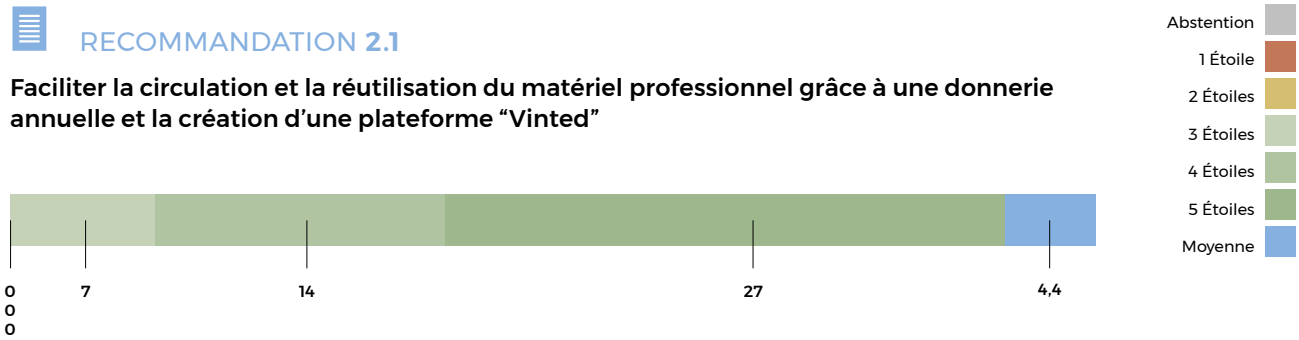

Visibiliser la Bonocaz et le Rucher, récupérathèques des sites de LLN et Saint-Gilles, l'opération troc-de-kot (**donnerie/brocante** annuelle en septembre) et l'élargir au personnel de l'université.

Elargir et faciliter les initiatives locales d'échange de matériel professionnel en créant une **plateforme en ligne** (personne à personne) ou l'on peut proposer des objets professionnels à donner avec une petite photo.

RECOMMANDATION **2.2**

Proposer une formation à l'utilisation durable du matériel informatique et visibiliser et élargir les services de réparation/entretien de ce matériel pour toute la communauté

Pour les employés : une **formation** à l'année proposée par le SGSI à l'usage durable de l'informatique. Exemples - (i) la réduction du transfert de données : éviter d'envoyer des pièces jointes à une liste mail, et (ii) l'allongement de la vie d'un ordinateur grâce à sa bonne utilisation : utilisation des différents disques durs etc. La réparation/entretien du matériel est déjà prise en main par le SGSI.

Pour les étudiant·es : service de **réparation/entretien + formation** à l'utilisation durable de son matériel. Ce service pourrait être proposé en collaboration avec les étudiant·es en informatique.

RECOMMANDATION 2.3 COM

Visibiliser le parc à conteneurs universitaire pour un meilleur tri lors de la production d'importantes quantités de déchets

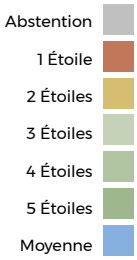

DÉFI 3

Informer pour renforcer l'adhésion de la communauté universitaire aux politiques institutionnelles de transition

RECOMMANDATION 3.1 COM

Communiquer sur l'impact des mesures d'économie

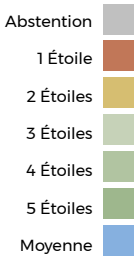

Il s'agirait par exemple de communiquer largement sur les impacts (énergétiques et environnementaux) de la diminution de température des locaux, de l'allongement de la durée de vie des ordinateurs, de l'impact sur une année d'une douche raccourcie de quelques minutes chaque jour, avec des chiffres et ordres de grandeur à l'échelle de l'université.

RECOMMANDATION 3.2 COM

Afficher des informations sur la consommation durable de l'université dans les toilettes des bâtiments

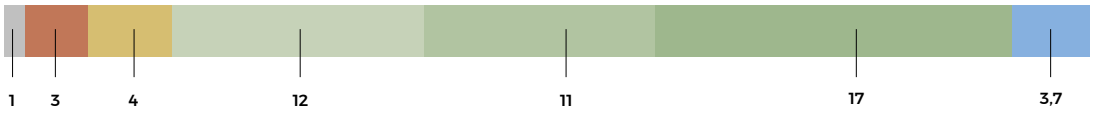

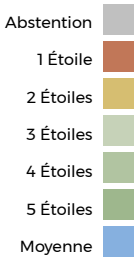

Installer des panneaux d'affichage pour une information de proximité qui ciblerait des publics différents de la communication dématérialisée habituelle, en particuliers, les étudiant·es.

RECOMMANDATION 3.3 COM

Utiliser des QR codes sur le matériel pour afficher des informations sur le recyclage

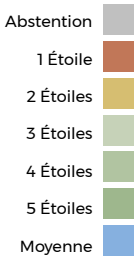

Afin de mieux informer sur une bonne utilisation des îlots de tri mais aussi sur l'utilisation réelle des déchets recyclés.

RECOMMANDATION **3.4**

Organiser des expériences-pilotes, dans un esprit critique mais bienveillant

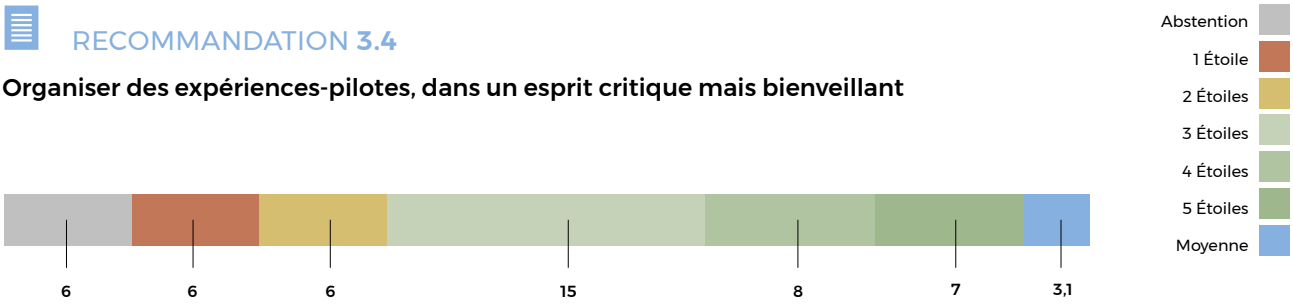

Comme cela se fait déjà pour la gestion des déchets centralisée ou des espaces de bureaux partagés, ces expériences pilotes ont pour but de tester la faisabilité de certaines actions avant leur implémentation à grande échelle. Cela permet aussi de visibiliser et sensibiliser à de nouvelles normes de gestion.

RECOMMANDATION **3.5**

Afficher des informations sur la consommation durable de l'université via des messages tagués au sol à la haute pression

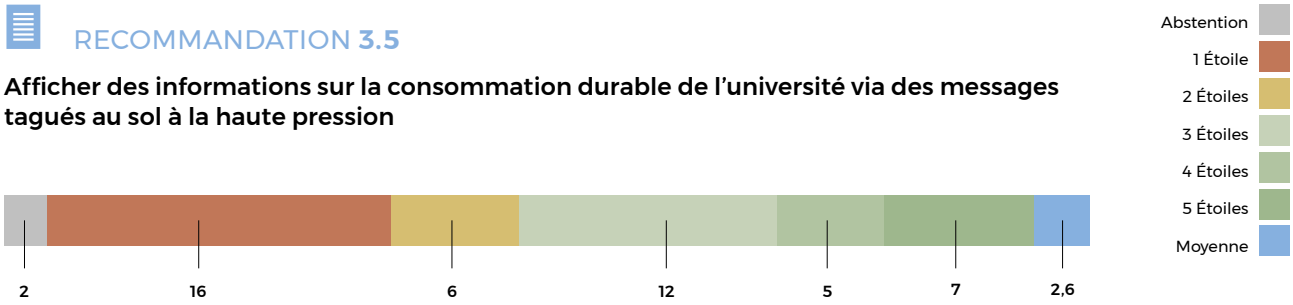

UCLouvain
Agiss s pour la
TR TION

7

Mobilisation

MOBILISATION

BILAN

Si l'institution peut montrer l'exemple ou donner l'impulsion dans de nombreux domaines, la transition est affaire de tous et toutes ; elle ne portera pleinement ses fruits qu'avec le concours de toute la communauté. Mobiliser la communauté universitaire constitue donc un axe clé de la transition, en facilitant la diffusion de l'information et en soutenant les initiatives individuelles.

Divers événements et projets sont organisés chaque année au sein de la communauté universitaire. Pour l'année 2022, citons la « Journée Transition » ou encore le challenge « empreinte carbone » qui a rassemblé plus de 600 participant·es. Un réseau diversifié d'acteurs et d'actrices de la transition, regroupant l'AGL, la Plateforme des Kaps en Transition, la Green Team, le Kaptain Planète, ainsi qu'un groupe de travail transversal de la transition au sein du personnel, œuvre à l'initiation, au développement et à la promotion de ces événements. Tous les projets portés par ces diverses entités sont rassemblés sur le portail UCLouvain en transition. L'UCLouvain soutient également les initiatives de transition par le biais de l'ASBL « Maison du Développement Durable » qui intègre le Green Office du Campus de Louvain-la-Neuve, et met à disposition des fonds de Développement Durable. De plus, les membres du personnel ont la possibilité de suivre un module de formation sur le développement durable s'ils et elles le souhaitent.

Aujourd'hui, plusieurs défis sont lancés pour amplifier la mobilisation universitaire autour de la transition socio-écologique. Il semble essentiel de visibiliser davantage les actions entreprises au sein de l'institution, de renforcer le réseau de personnes relais sur ces thématiques, et de mobiliser plus largement la communauté étudiante. Ces défis ont été adressés à l'Assemblée de la Transition, et diverses recommandations en sont ressorties, détaillées ci-après.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'ASSEMBLÉE
AVEC UNE MOYENNE FINALE DES VOTES SUPÉRIEURE OU ÉGALE À **4/5**

DÉFI : **Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire**

RECOMMANDATION : Pour toute la communauté universitaire, créer un module de formation en ligne sur les enjeux de développement durable et de transition

DÉFI : **Visibiliser les actions déjà entreprises auprès des membres de la communauté universitaire**

RECOMMANDATION : Valoriser l'engagement des membres du personnel dans les initiatives de transition (formations, initiatives, projets, etc.)

RECOMMANDATION : Informer sur l'impact des actions entreprises en partageant les données mesurées

DÉFI : **Mobiliser les étudiant·es autour des enjeux de développement durable et transition**

RECOMMANDATION : Faire signer une charte d'engagement en faveur du développement durable et de la transition par les organisations étudiantes

RECOMMANDATION : Nommer et former des « Référent·es Transition » au sein des associations étudiantes (KAPs, Régionales, Cercles, etc.)

RECOMMANDATION : Organiser un concours entre toutes les associations étudiantes visant à proposer un projet original autour de la durabilité

DÉFI 1

Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire

RECOMMANDATION 1.1

Pour toute la communauté universitaire, créer un module de formation en ligne sur les enjeux de développement durable et de transition

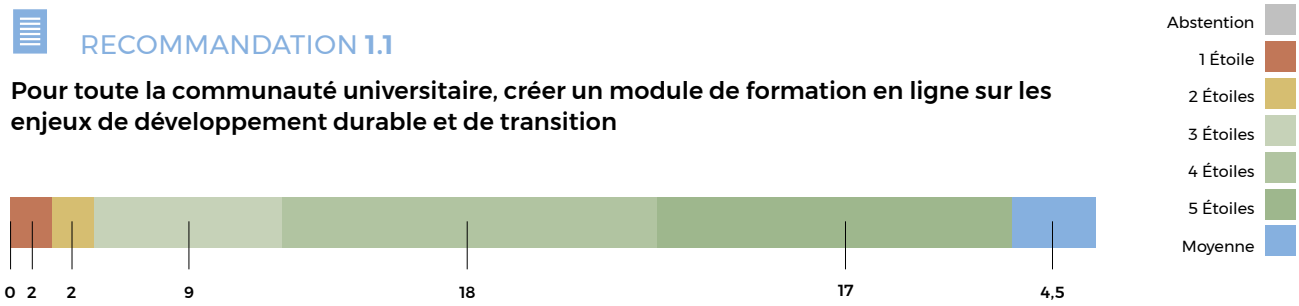

Un module de formation de 30 minutes est disponible sur MOODLE (en ligne) pour comprendre les enjeux liés aux violences sexistes et sexuelles. Un module similaire pourrait être créé sur les enjeux DD&T. Pour favoriser un réel apprentissage, ce module devrait idéalement être interactif (vidéos, quiz, jeux (in) formatifs, etc.) et proposer un espace de débat et d'échanges. Il devrait être obligatoire pour tout·es les étudiant·es et membres du personnel UCLouvain (pas uniquement les nouveaux·elles). A défaut, il devrait y avoir des incitants à le suivre de manière assidue, tels que l'octroi de crédits pour les étudiant·es. Le contenu de ce module de formation présenterait un socle commun de connaissances autour des objectifs de développement durable pour toute la communauté universitaire. La vidéo serait disponible sur le site UCLouvain Transition et en open access. Ce module pourrait être utilisé dans la présentation des cours liés au DD & T (MOOC, ...).

Concrètement, le module pourrait être construit comme suit : 3 à 5 minutes (le plus court possible) de formation obligatoire (introduction), suivies d'une suite optionnelle (en fonction de l'intérêt de l'étudiant·e ou du membre du personnel). Cette courte introduction devrait être captivante et attractive pour donner envie à la personne de continuer le module. Une récompense pourrait être octroyée pour l'avoir terminé (badge moodle, certificat, plat du jour gratuit au resto universitaire, ...). Le module pourrait se conclure par un appel à l'action : présentation des mobilisations possibles ; des initiatives enseignement pour que les étudiant·es puissent éventuellement s'orienter dans leurs études, de quelques petites actions à entreprendre facilement chez soi (via une vidéo de 15 secondes), ...

RECOMMANDATION 1.2

Pour toute la communauté universitaire, organiser un hackathon de la transition

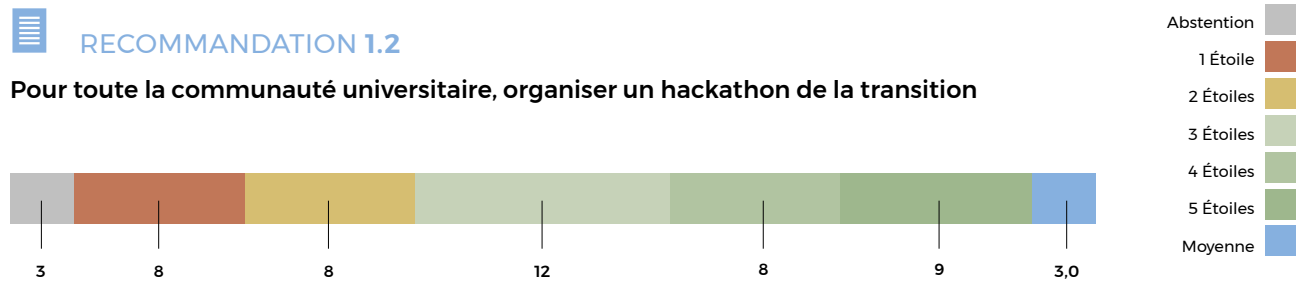

Pour ceux et celles qui souhaiteraient aller plus loin qu'un module "théorique", l'UCLouvain (en partenariat avec certains KAP's/Régio's/Cercles) pourrait organiser une activité de type Hackathon, à destination des étudiant·es. Par équipe de 4 à 6 étudiant·es (avec un tirage au sort pour la composition des équipes pour garantir une diversité de disciplines, cycles, etc.), il s'agirait de résoudre une problématique liée à la transition, lors d'une journée ou d'un weekend à la Ferme de Lauzelle. L'équipe gagnante pourrait être récompensée (par ex. 2 semaines de plats du jour gratuits aux Resto U). L'inscription pourrait se faire à partir du module de formation en ligne sur Moodle.

DÉFI 2

Visibiliser les actions déjà entreprises auprès des membres de la communauté universitaire

La communication et visibilisation des actions pour permettre à toutes et tous d'adhérer, voire de s'impliquer dans les différentes actions est un défi transversal pour lequel des recommandations ont été émises dans chaque thématique et qui sont reconnaissables grâce au petit symbole « com ». Bien qu'une communication spécifique aux actions entreprises soit nécessaire, il est également essentiel de développer une communication coordonnée sur le développement durable et la transition.

RECOMMANDATION 2.1

Valoriser l'engagement des membres du personnel dans les initiatives de transition (formations, initiatives, projets, etc.)

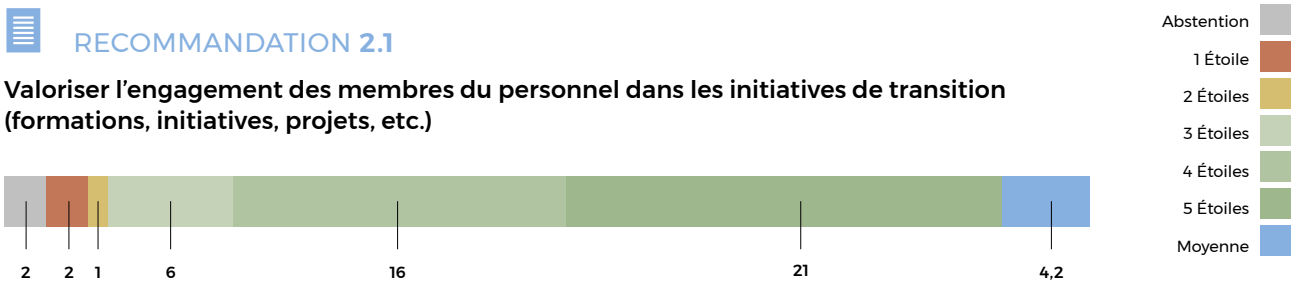

Donner une certification lors des formations, mettre en avant les personnes formées ou offrir une certaine reconnaissance (badge «ambassadeur de la transition»), permettraient de valoriser les membres du personnels engagés dans les initiatives de transition. Suivre la formation DD&T pourrait par exemple constituer un prérequis pour certaines promotions.

RECOMMANDATION 2.2 COM

Informer sur l'impact des actions entreprises en partageant les données mesurées

Des données mesurées pourraient être présentées, telles que l'indice PEB des bâtiments, leurs consommations d'énergie (ainsi que l'évolution de cette consommation), les matériaux utilisés pour la rénovation des bâtiments, etc. D'autres objectifs SMART pourraient aussi être mis en avant : évolution positive d'un ou de plusieurs éléments liés à l'empreinte carbone de l'université (consommation, nombre de voitures dans les parkings, nombre d'abonnements de train...) ou à l'évolution de pratiques durables (nombre de personnes au resto U, durée de vie des PC...).

Ces informations pourraient être diffusées via différents canaux (e-mails, écrans d'accueil, vidéos pop-up sur le bureau virtuel, widget MyUCL, fascicules papier dans les cafétérias, réseaux sociaux UCLouvain en Transition, affiches, courrier interne, podcast, application UCLouvain, etc.) (cfr. Campagne de communication 2.4). Il serait également intéressant de créer des templates qui pourraient être utilisés sur tous les sites.

RECOMMANDATION 2.3 COM

Rendre visibles dans les médias (presse, radio, télé, réseaux sociaux, etc.) les actions entreprises en matière de développement durable et transition

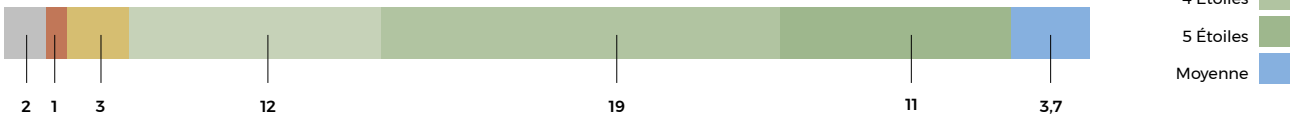

La presse locale, régionale ou nationale pourrait servir de caisse de résonance pour les actions favorables à la transition menées par l'université. Cela aurait des répercussions positives sur la mobilisation des membres du personnel (« On parle de mon université dans le journal »), sur leur entourage (« J'ai lu que ton université faisait… »), sur les autres universités (« Regardez ce qu'ils font à l'UCLouvain ») et sur les futur·es étudiant·es (« Je m'engage dans cette université qui s'engage »). Des journalistes, influenceur·euses, … pourraient être invité·es à des formations ou à des "journées démo", données sur le sujet DD&T à l'UCLouvain.

RECOMMANDATION 2.4 COM

Diffuser des campagnes d'informations régulières sur les différentes thématiques du Plan Transition

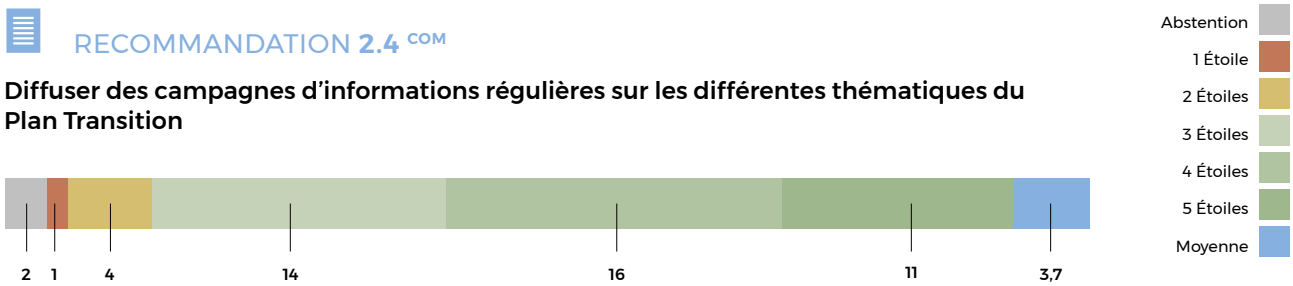

Tous les deux mois, par exemple, une nouvelle information issue du Plan Transition serait partagée. Ces campagnes d'information pourraient être déclinées sous différentes formes et diffusées via différents canaux (e-mails, écrans d'accueil, vidéos pop-up sur le bureau virtuel, widget MyUCL, fascicules papier dans les cafétérias, réseaux sociaux UCLouvain en Transition, affiches, courrier interne, podcast, application UCLouvain, etc.). Pour rendre les campagnes pérennes, un certain nombre d'outils devront être définis, comme par exemple la création du widget.

Ces campagnes d'informations devront être coordonnées par un groupe de pilotage (ou autre) afin d'assurer la synergie avec le développement des activités. Les informations pourraient reprendre le point 2.2 (données mesurées et impact des actions entreprises).

DÉFI 3

Mobiliser les étudiant·es autour des enjeux de développement durable et transition

RECOMMANDATION 3.1

Faire signer une charte d'engagement en faveur du développement durable et de la transition par les organisations étudiantes

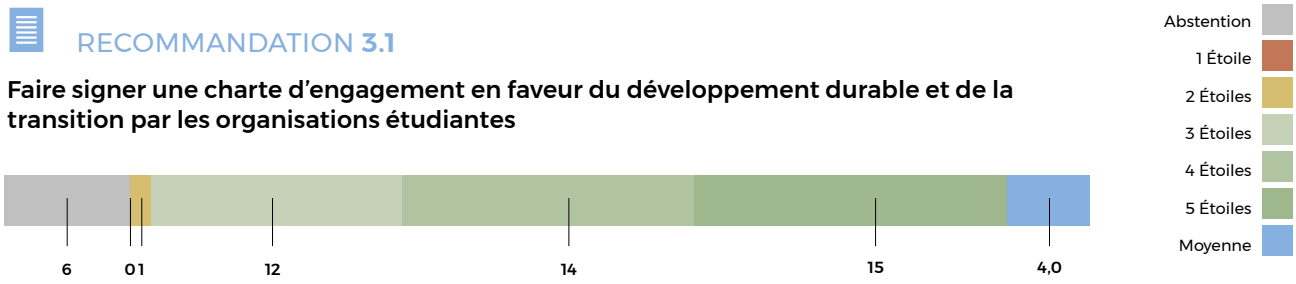

Cette charte pourrait contenir des engagements en matière de tri des déchets, d'économies d'énergies, d'achats durables, etc. En guise d'incitant, les dossiers de reconduction pourraient être conditionnés par le respect de ces engagements.

RECOMMANDATION 3.2

Organiser un concours entre toutes les associations étudiantes visant à proposer un projet original autour de la durabilité

Exemples de concours : « mois de la durabilité », concours entre les différents KAPs, cercles, régionales, AGL, … des différents Campus UCLouvain. Il faudra définir les thèmes par édition, les incitants, le timing, la communication, … Il est important d'identifier un porteur de projet pour les aspects pratiques et organisationnels du concours (ex: la MDD ou l'équipe transition).

RECOMMANDATION 3.3

Nommer et former des « Référent·es Transition » au sein des associations étudiantes (KAPs, Régionales, Cercles, etc.)

Ces étudiant·es seraient sensibilisé·es et formé·es sur la gestion des déchets, sur les labels durables pour le matériel et l'alimentation, sur le recyclage ou le réemploi, etc. Ces enjeux pourraient être intégrés dans les formations destinées aux responsables d'associations étudiantes comme c'est le cas pour la Guindaille 2.0.

Les leaders étudiant·es (président·es de Cercles, de Régionales, de Kots-à-Projets, BDE, etc.) ont un pouvoir de mobilisation.

Mobiliser ces leaders, les informer, leurs demander de relayer des messages et des infos en lien avec la transition pourrait faire effet de levier pour mobiliser les étudiant·es impliqué·es dans les différentes associations.

RECOMMANDATION 3.4

Valoriser davantage le rôle de la Maison du développement durable comme lieu physique de partage d'informations et de communication entre les personnes impliquées dans des démarches de transition

Les formations des référents transition pourraient y être données.

RECOMMANDATION 3.5

Organiser des activités permettant d'attirer des étudiant·es pas encore sensibilisé·es aux enjeux de développement durable et transition

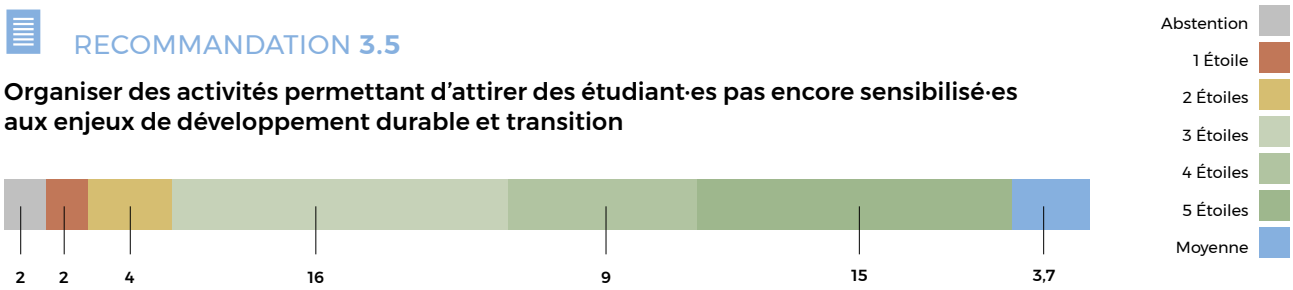

Il s'agirait par exemple de proposer un repas gratuit et d'en profiter pour présenter les activités que la Maison du Développement Durable (MDD) organise autour des questions de transition, et inviter les étudiant·es à se mobiliser.

Il faudrait veiller à bien communiquer des informations sur des actions concrètes et abordables ou réalistes pour les étudiant·es, afin d'éviter de créer ou de renforcer un sentiment d'impuissance, une culpabilité ou de l'éco-anxiété.

Cette idée pourrait être déployée sur les différents Campus.

RECOMMANDATION 3.6

Visibiliser et étendre l'escape game de sensibilisation aux enjeux de développement durable et de transition de la MDD

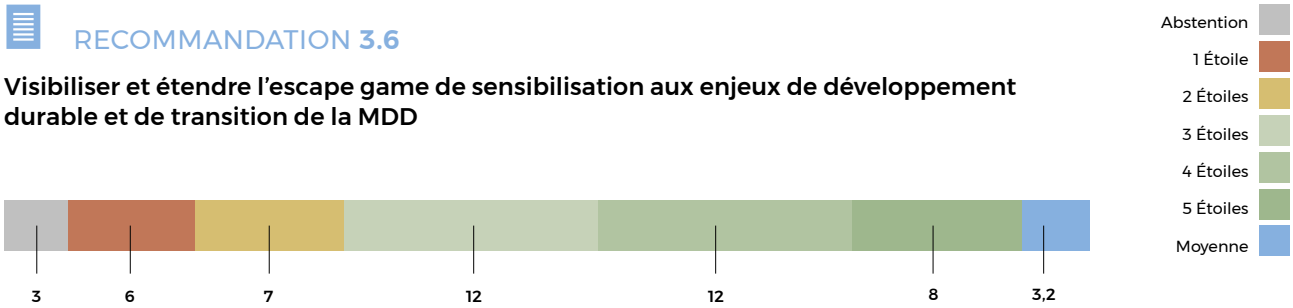

Un bon à valoir pourrait être disponible dans le « Welcome Pack » distribué à la rentrée académique.

RECOMMANDATION 3.7

Créer des comptes spécifiques « UCLouvain en Transition » sur les réseaux sociaux, animés par les étudiant·es ambassadeur·rices

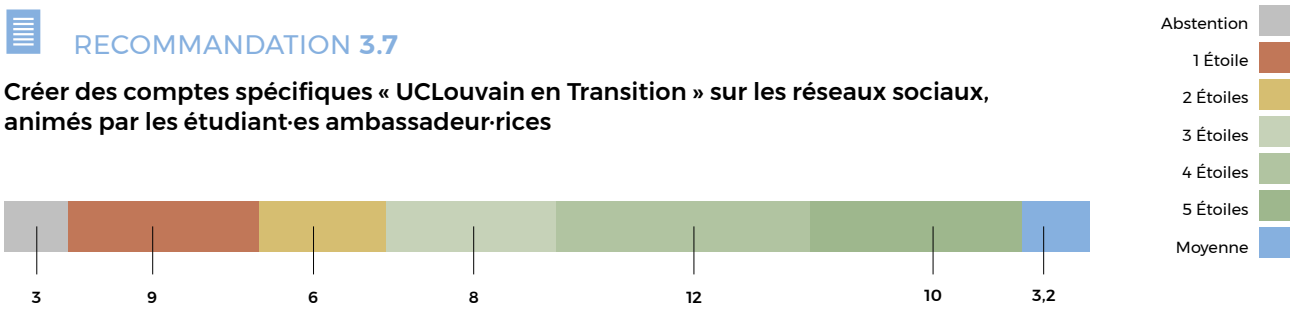

Ces comptes spécifiques "UCLouvain en Transition" devront être supervisés par un ou plusieurs modérateurs pour laisser de la liberté aux étudiant·es/influenceur·euse.s, tout en assurant une certaine cohérence. Des étudiant·es en communication pourraient être impliqué·es. Les réseaux seraient variables (Instagram étant le plus en vogue pour les étudiant·es à l'heure actuelle)

Il serait intéressant de lister les membres du personnel impliqué·es dans les projets de transition pour fournir les infos et les synthétiser.

Une des clés du succès est l'originalité avec un ton fun et accessible pour le contenu. Il faut varier les formats. Il faudrait créer des interactions avec les internautes pour qu'ils se sentent impliqué·es (sondage, concours, quiz, live) et qu'elles et ils puissent s'impliquer en présentiel à des rencontres, des évènements, ... Un focus particulier doit être mis sur les "reels" (courtes vidéos) particulièrement à la mode. Poster les vidéos les plus sympas/qualitatives/pertinentes sur les réseaux sociaux officiels UCLouvain seraient également une option.

5 FERME

Annexes

Liste des membres de l'Assemblée

Étudiant·es

Prénom	Nom	Secteur	Rattachement	Site
Kawthar	Bouit	SSS	MEDE	Bruxelles
Marion	Brouillard	SSH	ESPO	Louvain-la-Neuve
Basile	Dalcq	SSH	ESPO	Louvain-la-Neuve
Benjamin	Decuyper	SST	SC	Louvain-la-Neuve
Elsa	Depasse	SSH	ESPO	Louvain-la-Neuve
Adrian	Dusart	SSH	LSM	Hainaut
Alice	Galloy	SSH	DRT	Louvain-la-Neuve
Coralie	Gillet	SSH	DRT	Louvain-la-Neuve
Olufèmi	Loko	SSH	ESPO	Hainaut
Basile	Maréchal	SSH	PSP	Louvain-la-Neuve
Pierre	Pasture	SST	EPL	Louvain-la-Neuve
Alexandre	Paul	SSH	FIAL	Louvain-la-Neuve
Léa	Pigeolet	SST	AGRO	Louvain-la-Neuve
Dominique	Ramaekers	SSH	DRT	Louvain-la-Neuve
Julien	Sagehomme	SSS	FSM	Louvain-la-Neuve
Yvan	Vaernewyck	SST	AGRO	Louvain-la-Neuve

Membres du Corps Académique (CORA)

Prénom	Nom	Secteur	Rattachement	Site
Marie-Aude	Beernaert	SSH	DRT	Louvain-la-Neuve
Philippe	Bocquier	SSH	ESPO	Louvain-la-Neuve
Stephan	Declerck	SST	AGRO	Louvain-la-Neuve
Nathalie	Demoulin	SSS	MEDE	Bruxelles
Laure	Elens	SSS	FASB	Bruxelles
Patrick	Gerin	SST	AGRO	Louvain-la-Neuve
Suzanne	Kieffer	SSH	ESPO	Louvain-la-Neuve
Auriane	Lamine	SSH	DRT	Louvain-la-Neuve
Guillaume	Lobet	SST	AGRO	Louvain-la-Neuve
Annie	Robert	SSS	FSP	Bruxelles
Sandrine	Roginsky	SSH	ESPO	Hainaut
Anne-Lise	Sibony	SSH	DRT	Louvain-la-Neuve
François-Xavier	Standaert	SST	EPL	Louvain-la-Neuve
Sophie	Thunus	SSH	FSP	Bruxelles
Géraldine	Zeimers	SSS	FSM	Louvain-la-Neuve

Membres du Corps Scientifique (CORSCI)

Prénom	Nom	Secteur	Rattachement	Site
Stanislav	Borisov	SST	ELI	Louvain-la-Neuve
Sébastien	Colla	SST	ICTM	Louvain-la-Neuve
Liselotte	Cullman	SSH	PSP	Louvain-la-Neuve
Jonathan	Dedonder	SSH	IACS	Louvain-la-Neuve
Amaury	Dehoux	SSH	SPLE	Louvain-la-Neuve
Thomas	Dobbelaere	SST	ELI	Louvain-la-Neuve
Frédéric	Goormaghtigh	SSS	LDRI	Bruxelles
Thibaut	Heremans	SST	IMMC	Louvain-la-Neuve
Aurélia	Hernandez	SST	IMMC	Louvain-la-Neuve
Geoffrey	Janssens	SST	IRMP	Louvain-la-Neuve
Thomas	Laloux	SSH	SPLE	Louvain-la-Neuve
Michel Gildas	Noutcha	SSH	ILC	Hainaut
Paloma	Oncina-Gil	SST	IBST	Louvain-la-Neuve
Quentin	Papeloer	SST	IMCN	Louvain-la-Neuve
Pauline	Rodberg	SSH	LRIM	Louvain-la-Neuve
Sandrine	Roussel	SSH	IPSY	Louvain-la-Neuve
Louise	Willocx	SSH	INCA	Louvain-la-Neuve

Membres du Corps Technique et Administratif (CORTA)

Prénom	Nom	Secteur	Rattachement	Site
Marc	Aerts	SST	LOCI	Louvain-la-Neuve
Mohamed	Ayadim	SSS	ASS	Bruxelles
Nicolas	Bioul	SST	SST	Louvain-la-Neuve
Gaëlle	Hoogsteyn	SSH	AS	Bruxelles
Daniel	Desirant	AS	AS	Louvain-la-Neuve
Christine	Guyot	SST	SST	Louvain-la-Neuve
Emmanuelle	Petit	AS	SASE	Hainaut
Nancy	Postiau	SST	IRMP	Louvain-la-Neuve
Laetitia	Simar	SSH	SSH	Louvain-la-Neuve
Jean-François	Stockmans	AS	GTPL	Louvain-la-Neuve
Mona	Strenaer	AS	SGSI	Louvain-la-Neuve
Charlotte	Thiry	AS	BST	Louvain-la-Neuve
Christel	Vacelet	AS	AS	Louvain-la-Neuve
Frédéric	Verolleman	SST	IMMC	Louvain-la-Neuve

Personnes-ressources mises à la disposition de l'Assemblée

Audrey Beghon
Philippe Parmentier
Valérie Swaen
Christine Dupont
Pierre Mersch
Tom Dedeurwaerdere
Anne Falier
Didier Smits
Luc Sandron
Frédéric Minne
Isabelle De Keyser
Grégory Falisse
Thierry De Waha
Joël Lapierre
Arnauld Morize
Stéphane Deconinck
Mélody Bruère
Tatiana De Radzitzky
Jean-Michel Karkan
Pierre Defourny
Yves De Rongé
Sergio Altomonte
Francesco Contino
Min Reuchamps
Charles-Hubert Born

Comité de pilotage de l'Assemblée

Prof. Marthe Nyssens,
Prorectrice Transition et Société

Coralie Helleputte,
assistante de recherche et membre du CoDD

Iphigénie Koutsougeras,
étudiante et membre du CoDD

Prof. Min Reuchamps,
expert en innovation démocratique

Marc Servais,
chargé de mission développement durable

Éditeur responsable :
Marthe Nyssens (UCLouvain/RECT)
1, place de l'Université, 1348
Louvain-la-Neuve, Belgique
1r édition - mars 2024
transition@uclouvain.be

Rédaction
Équipe transition UCLouvain

Photos
Théo Vaessen (MiiL, UCLouvain)

Graphisme
Isabelle Sion (www.mordicus.be)

UCLouvain

Follow us on

Université catholique de Louvain
1, place de l'Université
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
www.uclouvain.be
+32 (0)10 47 21 11